



Saint-Romain-Lachalm

ÉCHO DE NOS SAPINS

n° 53

hiver 2009-2010



SCREG SUD EST

CENTRE DE SAINT-ETIENNE
Lotissement du Galinay
42230 ROCHE-LA-MOLIERE
Tél. 04 77 90 77 20
Télécopie : 04 77 90 77 29

**TRAVAUX PUBLICS
ET PARTICULIERS
ROUTES, AUTOROUTES
ET ASSAINISSEMENTS
REVÊTEMENTS
SPÉCIAUX
CONSULTEZ-NOUS !**

Plomberie - Sanitaire - Zinguerie
Chauffage gaz - fuel - bois / Granulés - Solaire

Géothermie - Aérothermie
Qualisol, qualigaz, qualibois, qualiflout



Christian BASTIN



Le Fieu - 43190 TENGE

Tél. 04 71 65 42 13

Fax: 04 71 65 43 47

VIDANGES DE FOSSES SEPTIQUES, BACS À GRAISSE ET FOSSES DE RELEVAGE
(conformément à la réglementation des SPANC)
CURAGE ET DÉBOUCHAGE D'ÉGOUTS NETTOYAGES ET NEUTRALISATION DE CUVES FOD
NETTOYAGES INDUSTRIELS (bacs, fosses, machines...)
ÉVACUATION DES DÉCHETS SPÉCIAUX (huile soluble, acides, fûts...)
VIDANGE DE SÉPARATEURS À HYDROCARBURES

LRA

SARL LRA - RABY Assainissement
Z.I. de la Silardière 42500 LE CHAMBON-FEUGEROLLES

Tél. 04 77 61 15 15 - Fax 04 77 56 23 27

lra-raby@wanadoo.fr

(Une équipe de professionnels à votre service depuis 1992 - devis gratuit)

BECH Bureau d'Etudes
CHANUT

Maitrise d'œuvre
Etudes de lotissement
Zones d'activités
Suivi de chantier
Réseaux, Projets de voirie
Carrefours, Giratoires...

Parc de Chabannes B.P. 13
43120 Monistrol sur Loire

Tél : 04 71 66 32 44 - Fax : 04 71 66 31 02
bechanut@bechanut.fr

S.D.R.T.P

Société de Développement et Réalisation Travaux Publics

Réseaux Humides, Réseaux secs, VRD, Terrassements,
Génie Civil, Aménagement Paysager

Aulagny 43290 MONTREGARD

Tél : 04 71 65 66 39 Fax : 04 71 65 68 15

e-mail : pierre-henry.michel@wanadoo.fr

FOREZ COMBUSTIBLES

TÉL. : 04 77 30 21 66

42480 LA FOUILLOUSE

Jean-François ROUCHON

TERRASSEMENTS - TRAVAUX PUBLICS
TIR DE MINE

2, rue de Rochefoy - 43220 DUNIERES
Tél. 04 71 61 90 29 - Fax 04 71 61 90 43

FORCLUM
LOIRE FOREZ



- ECLAIRAGE PUBLIC
- RÉSEAUX
- INSTALLATIONS ELECTRIQUES
- CANALISATIONS

FORCLUM LOIRE FOREZ

Z.A. du Puits Grüner - Boulevard Grüner
B.P. 60022 42230 ROCHE-LA-MOLIERE
Tél. 04 77 43 21 43 Fax. 04 77 43 21 59
e.mail : eget@forclum.eiffage.fr



MOULIN
Terrassement

Travaux Publics et Privés
Démolition
Minage - Déroctage
Enrochement
Tous réseaux
(agrée EDF-GDF-Eau Potable)
Empierrement

Stabilisation de sol par
engazonnement hydraulique

MOULIN
Carrière

Concassage et criblage
de matériaux
Enrochement
Fourniture de granulats
de toutes dimensions
Grave humide
Grave ciment
Sable stabilisé

Livraison tous tonnages,
toutes distances

MOULIN
Environnement

Gestion de Centre d'Enfouissement
classe II et III et de déchetteries
Casier à amiante ciment
Tri, valorisation de cartons, de
déchets inertes du BTP
Broyage et compostage de déchets
Location et enlèvement de bennes
de déchets

Livraison de granulés bois

Z.A. DU ROUSSET
43600 LES VILLETES
TÉL : 04 71 75 60 30 - FAX : 04 71 75 60 31
Site web : moulintp.fr E-mail : moulin@moulintp.com



ÉDITO



Madame, Monsieur,

Que de turbulences en cette fin d'année 2009. La crise économique fait rage et fragilise encore nos entreprises et nos emplois. Plusieurs réformes, bien que nécessaires, portant sur la taxe professionnelle et l'organisation des collectivités locales nous font craindre quelques difficultés pour l'avenir ; la grippe A H1N1 est à nos portes et 195 pays se penchent sur le climat et les effets du réchauffement à Copenhague. Pas vraiment de quoi se réjouir !

Et bien si, car à travers tout cela, il y a des lueurs d'espoir qui permettent d'envisager l'avenir avec un peu plus de sérénité. Il suffit parfois de regarder les choses par l'autre côté de la lorgnette qui n'est pas forcément celui qu'utilisent les médias.

Certes, bien des activités industrielles sont en situation difficile, et il s'avère effectivement nécessaire de revoir le principe d'une fiscalité qui pèse beaucoup trop sur la totalité des investissements productifs.

À partir de 2010, cette réforme répond à un objectif clair : garder nos usines en France et permettre à nos industriels de se battre à armes égales avec leurs concurrents étrangers. Cet impôt anti-économique n'existe nulle part ailleurs en Europe. Il nuit à notre compétitivité et pèse sur notre croissance parce qu'il pénalise l'investissement dans l'outil de production, c'est-à-dire l'achat de machines et la construction d'usines.

La suppression de la taxe professionnelle sur les investissements productifs, c'est un allègement net de 8 milliards d'euros pour les entreprises qui va augmenter leur capacité d'autofinancement et donc leurs investissements.

Le Premier Ministre s'est engagé à ce que la perte subie par chaque collectivité territoriale soit intégralement compensée, dans le respect du principe d'autonomie financière garanti par la Constitution.

La réforme des collectivités, quant à elle, devrait apporter plus de lisibilité dans l'organisation et l'exercice des différentes compétences. Deux blocs stratégiques devraient être confortés : le bloc Commune / Communauté de communes et le bloc Région / Département. Tout cela devrait être précisé prochainement.

Sur un plan plus local, d'autres événements sont également source de satisfaction :

L'organisation du Téléthon par les associations de Saint-Romain a été une belle réussite ; grâce à la mobilisation de tous durant 24 heures, un chèque de plusieurs milliers d'euros sera transmis à l'Association France Myopathies. Un grand merci à tous.

À la lecture de ce nouveau numéro de l'écho de nos sapins vous apprécierez aussi le dynamisme et l'implication d'un grand nombre dans la vie associative de notre commune.

À quelques jours d'une nouvelle année, il me revient le plaisir de vous adresser nos vœux les plus sincères ; que 2010 apporte santé bonheur et réussite à chacune et chacun d'entre vous.

BONNES FÊTES

Olivier CIGIOTTI
Maire de Saint Romain Lachalm



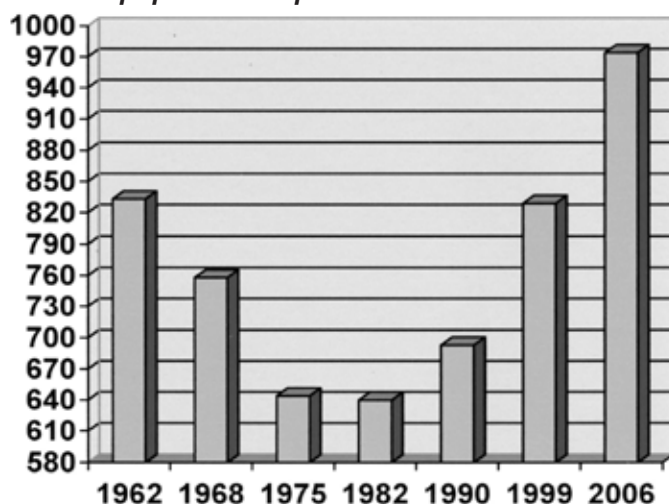
RECENSEMENT DE LA POPULATION

À savoir que depuis la fin 2008, les populations légales de toutes les collectivités territoriales et de toutes les circonscriptions administratives sont établies annuellement. La population doit être relative à la même année pour toutes les communes afin de préserver l'égalité de traitement entre elles.

Fin 2008, les populations légales de chaque commune, qui prennent effet au 1er janvier 2009, sont calculées par référence à l'année du milieu du cycle 2004-2008, c'est à dire l'année 2006. Les chiffres de populations qui prendront effet au 1er janvier 2010 feront référence à l'année du milieu 2005-2009, soit à l'année 2007. Et ainsi de suite, en décalant d'un an chaque année. Les résultats suivants de Saint-Romain sont donc basés sur l'année 2006.

Saint-Romain-Lachalm compte 974 habitants (494 hommes et 480 femmes), soit une densité de 52 habitants au km² (contre 44 en 1999).

La population depuis 1962



Depuis le recensement de 1982, la population n'a cessé d'augmenter :

- De 1982 à 1990 : + 8.2 %
- De 1990 à 1999 : + 19.6 %
- De 1999 à 2006 : + 17.5 %

FERMETURE DE LA MAIRIE

En cette fin d'année, le secrétariat de mairie sera fermé jeudi 24 et samedi 26 décembre ainsi que le jeudi 31 décembre et samedi 2 janvier.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les personnes nouvellement domiciliées sur la commune et souhaitant se faire inscrire sur les listes électorales sont priées de se rendre en mairie avant fin décembre munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. (Attention aux jours de fermeture de la Mairie)

La population par sexe et âge en 2006

	Hommes	%	Femmes	%
Ensemble	494	100.0	480	100.0
0 à 14 ans	115	23.3	128	26.6
15 à 29 ans	77	15.5	79	16.4
30 à 44 ans	126	25.4	119	24.8
45 à 59 ans	96	19.4	80	16.6
60 à 74 ans	59	12.0	44	9.2
75 à 89 ans	21	4.3	30	6.2
90 ans ou plus	0	0.0	1	0.2
0 à 19 ans	145	29.3	160	33.4
20 à 64 ans	289	58.4	261	54.4
65 ans ou plus	60	12.2	59	12.2

Mais d'où viennent les 145 personnes supplémentaires au cours de ces sept années (1999 à 2005) ?

	Nombre de naissances	Nombre de décès	Solde naturel
De 1982 à 1989	69	53	+ 16
De 1990 à 1998	88	59	+ 29
De 1999 à 2005	81	47	+ 34

L'examen des registres d'état civil montre que 34 viennent du solde positif naturel de la population, puisque les naissances (81) l'ont emporté sur les décès (47), entraînant certainement un rajeunissement de la population.

111 sont donc de nouveaux arrivants ; ce bulletin est pour nous l'occasion de leur souhaiter la bienvenue.

REPAS DES ANCIENS

Cette année, le repas a eu lieu le 3 octobre 2009 à la salle des fêtes. Ce sont 78 personnes qui ont répondu à l'invitation. Après un repas convivial servi par notre restaurateur « Le Saint-Romain », danses, chants, et discussions ont animé cet après-midi.



Photo de Jean Phalippon



DÉCLARATION DE CHIENS DANGEREUX

Si vous possédez un chien de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie, voici tout ce qu'il vous faut savoir pour être en règle avec la loi.

Qu'appelle-t-on chiens de 1^{ère} catégorie (chiens d'attaque) ?

■ Chiens sans pedigree morphologiquement assimilables aux Staffordshire, American Staffordshire Terrier (pouvant être dénommés "Pittbul")

■ Chiens sans pedigree morphologiquement assimilables aux Boer-Bull et Tosa (gros dogues assimilables à des Mastiffs)

Qu'appelle-t-on chiens de 2^{ème} catégorie (chiens de garde et de défense) ?

■ Chiens de race Staffordshire Terrier, American Staffordshire, Tosa et Rottweiler sans pedigree

■ Chiens assimilables à la race Rottweiler munis d'un pedigree.

Formalités liées à la détention et à la circulation de ces animaux à compter du 31 décembre 2009

Dans tous les cas, les chiens des deux catégories doivent avoir fait l'objet d'un PERMIS DE DÉTENTION (art L211-14 du Code Rural) délivré par les mairies sur présentation des pièces suivantes :

■ Les pièces justificatives de l'identification du chien (carte d'identification, par tatouage ou transpondeur)

■ La preuve de la validité de la vaccination antirabique du chien

■ L'attestation d'assurance responsabilité civile du propriétaire ou de détenteur

■ La preuve de la stérilisation pour les chiens de 1^{ère} catégorie (attestation vétérinaire)

■ L'attestation d'aptitude obtenue par le propriétaire du chien sanctionnant une formation portant sur l'éducation et le comportement canins, ainsi que sur la prévention des accidents

■ Le résultat de l'évaluation comportementale du chien réalisée par un vétérinaire agréé (liste en mairie). Si le chien est trop jeune pour être soumis à l'étude comportementale (moins de 8 mois), il sera délivré un permis provisoire.

La loi ne rend pas obligatoire l'obtention du permis pour les personnes qui détiennent un chien à titre temporaire, à la demande du propriétaire ou du détenteur du chien (art. L211-14).

L'absence de permis de détention, après mise en demeure du maire, est passible de trois mois d'emprisonnement et 3 750 € d'amende (art. L215-2-1).

Sur la voie publique ou durant le passage dans les halls et communs d'immeubles collectifs, les chiens de 1^{ère} catégorie doivent être muselés et tenus en laisse.

Il en est de même pour les chiens de 2^{ème} catégorie qui doivent aussi être muselés et tenus en laisse dans les transports en commun, lieux publics ou ouverts au public.

Ces dispositions sont prévues aux articles 211-5 et 211-8 et R 30-7 du Code Rural relevables par timbre amende cas n° 2.

Infractions liées à la détention et au commerce de ces animaux

A/ Interdictions relatives aux chiens des deux catégories (peine délictuelle de 3 mois d'emprisonnement et 3 800 € d'amende en cas de non respect).

Sont interdits :

■ La détention par un mineur

■ La détention par un majeur sous tutelle sans autorisation expresse du Juge des tutelles

■ La détention par une personne ayant été condamnée pour crime ou délit à une peine d'emprisonnement avec ou sans sursis, inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire.

NB : Le détenteur est celui qui est en charge de l'animal lors du contrôle, même s'il n'est pas propriétaire

B/ Interdictions relatives aux chiens de 1^{ère} catégorie (peine contraventionnelle par TA cas 2 sauf disposition contraire en cas de non respect).

Sont interdits :

■ Le commerce (acquisition, cession gratuite, ou vente) : peine de 6 mois d'emprisonnement et 15 245 € d'amende

■ L'accès au transport en commun, lieux publics ou ouverts au public (exception faite de la voie publique)

■ Le stationnement dans les halls et communs d'immeubles collectifs

ÉTAT CIVIL

L'impression des bulletins municipaux se faisant fin décembre, la naissance de Landry DECITRE (27 décembre 2008) n'a pas été comptabilisée. Ainsi, le nombre de naissance pour l'année 2008 était de 13.

1 mariage :

NIVOLLET Sébastien
et DIGONNET Agnès le 5 septembre

3 décès :

HEYRAUD Marie Rose née FAUVET, Bessous, 15 janvier
COTTIER François, Chambovet, 25 janvier
SAMUEL Armand, Canard, 19 octobre

Pour 2009, nous recensons à ce jour **13 naissances** :

VERCASSON Loïc	Fontigon	Le 04 février
FURNON Landry	Lichemiale	Le 15 février
PACALON Lucas	La Faye	Le 21 février
DUCROS-MESSANA Serena	Montchouvet	Le 23 février
MOINE Gabriel	La Faye	Le 25 février
FAYOLLE Thaïssia	La Faye	Le 11 mars
MASUE Cylia	Route de la Gare	Le 17 avril
CHAUSSE Benjamin	Fuvel	Le 13 juin
RASCLE Marina	Lautat	Le 29 juillet
COUDERC Hanaë	Lot ^t de Vinçon	Le 07 août
FRANC Alexis	Lot ^t de Vinçon	Le 31 août
PERRET Lucas	Fontane	Le 18 octobre
MANUS Jade	Fontigon	Le 21 novembre



CALENDRIER 2010

Vœux du Maire	Le 03 janvier
Soirée lasagnes (Ecole St Joseph)	Le 06 février
Concours coinche (Comité des Fêtes)	Le 20 février
Thé dansant (Sapeurs Pompiers)	Le 21 février
Soirée théâtre (Ecole St Joseph)	Le 06 mars
Loto (Donneurs de Sang)	Le 07 mars
Soirée paëlla (foot)	Le 20 mars
Commémoration du 19 mars	Le 21 mars
Gala (Rythme & Twirl)	Le 10 ou 11/04 et 17 ou 18/04
Spectacle humoristique (CCPM)	Le 24 avril
Cérémonie du 8 mai	Le 09 mai
Fête de la Bière (Comité des Fêtes)	Le 22 mai
Soupe aux choux (A.C.C.A.)	Le 29 mai
Intervillages (Comité des Fêtes)	Le 06 juin
Vide grenier (Ecole St Joseph)	Le 13 juin
Kermesse (Ecole Publique)	Le 13 juin
Kermesse (Ecole St Joseph)	Le 19 juin
Concours de pétanque + soupe aux choux (Sapeurs Pompiers)	Le 10 juillet
Vente des brioches (Comité des Fêtes)	Le 17 juillet
Théâtre + repas (Arti'Show)	Le 23 juillet
Fête patronale	Les 30, 31/07 et 01/08

Marchés Producteurs de Pays tous les vendredis de 17 h à 20 h, du 25 juin 2010 au 03 septembre 2010.

TÉLÉTHON

Le Téléthon était organisé dans notre commune, le 20 et 21 novembre, à l'initiative des commerçants, des associations, de la municipalité mais aussi avec la participation bénévole de pilote de voitures de rallyes et de 4 x 4.

Le vendredi, à 19 h, départ de la marche nocturne avec un défi sur 24 h. Ce sont 320 tours de 4,2 kms qui ont été parcourus dont 84 tours par les Sapeurs Pompiers. La soirée fut suivie d'un karaoké assuré par la sono Sound Light.

Le samedi, la journée débutée avec la dégustation de la tripe (59 parts servies) puis 324 baptêmes de copilottage à bord de voiture de rallye ou de 4 x 4 ont été comptabilisés tout au long de la journée. En parallèle, ce fut :

- initiations à la sarbacane,
- coincheurs
- nombreuses participations aux différents jeux de société

Dés 19 h, près de 200 couscous poulet-merguez ont été servis. La soirée s'est terminée dans la bonne humeur.

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué au bon déroulement de cette journée. Grâce à vous, nous avons versé au Téléthon, la somme de 5223,55 €. Merci à tous.

MSA

La population agricole élira ses délégués du 5 au 20 janvier 2010, sur tout le territoire national. C'est ainsi que 27 000 délégués représentant les exploitants et les salariés, de toutes les filières et activités agricoles seront désignés pour un mandat d'une durée de 5 ans. Ce vote aura lieu par correspondance.

Ces élections représentent un enjeu majeur pour les ressortissants agricoles. En effet, les délégués élus sont une source importante d'idées et d'informations, ils constituent un lien incontournable entre le terrain et l'organisme de protection sociale. C'est ce lien étroit qui permet à la MSA d'être au plus près des préoccupations des familles agricoles, notamment en période de crise.

Comment vont se dérouler ces élections ?

Les électeurs recevront à leur domicile, en tout début d'année 2010 leur matériel de vote. Pour voter, rien de plus simple : sélectionner le(s) bulletin(s) de vote correspondant à votre choix, les insérer dans l'enveloppe de vote, glisser celle-ci dans l'enveloppe T. L'enveloppe T devra impérativement être signée et postée avant le 20 janvier 2010.

Rappelons que les électeurs sont répartis en 3 collèges :

- le 1^{er}, celui des exploitants qui élisent 4 délégués titulaires et 4 suppléants, par canton
- le 2^{ème}, celui des salariés qui élisent 3 délégués par canton (scrutin de liste présentée par une organisation syndicale)
- le 3^{ème}, celui des employeurs de main d'œuvre qui élisent 2 délégués par canton.



Photos de Michel Haudiquet



ADMR



SAINT-ROMAIN-LACHALM

La rentrée de l'ADMR s'est bien passée après la période estivale durant laquelle, bien entendu, l'ADMR poursuit sans relâche son activité d'aide et de soutien auprès de toute personne nécessitant une aide à domicile pour accomplir les différentes tâches du quotidien, que cette aide soit permanente ou passagère.

Si par ailleurs vous pensez avoir besoin d'une aide à domicile, ou si vous vous posez des questions quant aux aides qui pourraient vous être proposées, n'hésitez pas à nous contacter, pour cela vous pouvez laisser un message ou un courrier à la mairie qui nous le transmettra ou bien nous rencontrer au cours de nos permanences à la mairie les mardis après-midi de 15 h à 17 h.

Cet automne, notre goûter annuel s'est déroulé le 18 novembre dernier, à la salle des fêtes où pas moins de 40 personnes sont venues assister à une conférence donnée bénévolement, et nous l'en remercions, par Madame Riot, animatrice rattachée à la CRAM Auvergne, dont le sujet nous concerne tous : la prévention des chutes au quotidien.

Chacun a pu faire part de sa ou ses malheureuse(s) expérience(s) et alimenter ainsi la discussion qui a manifestement retenu l'attention de tout l'auditoire.

Après avoir fait le tour de la question et pointé du doigt les dangers les plus courants et malheureusement les plus banals qui émanent de notre environnement quotidien, Madame Riot a encouragé chacun à entamer une réflexion sur ce qui pourrait être amélioré dans son intérieur pour prévenir au mieux la chute tant redoutée.

La discussion s'est ensuite poursuivie autour d'un copieux goûter façon "fait-maison", et comme chaque année se fut là un bon moment de convivialité partagée, merci donc d'être venus si nombreux !

Fin novembre enfin, les salariées et bénévoles de l'ADMR ont été ravies de participer activement au Téléthon organisé à Saint-Romain.

Si vous souhaitez vous joindre à notre équipe, n'hésitez pas à prendre contact avec nous.

À présent l'ensemble du bureau et des salariées vous souhaite de passer de joyeuses fêtes de fin d'année et une belle année 2010 !

Meilleurs vœux à tous,

Le bureau



ESPÉRANCE SPORTIVE DE ST-ROMAIN



La saison 2009-2010 a débuté avec succès...Le club compte 88 licenciés soit 17% de plus que l'an dernier.

Le bureau est composé de :

VACHER Alain	Président
LARDON Daniel	Vice – Président
PERVANÇON Jérôme	Trésorier
FOULTIER Sébastien	Secrétaire

■ Pour l'équipe Senior 3^{ème} Division, Poule F, l'entraînement et le coaching sont assurés par Jérôme Pervançon, assistés de Daniel Lardon et Jean- Pierre Lyonnet.

■ Pour l'équipe vétérans, les responsables sont Daniel Chaudier et Eric Delolme.

■ La catégorie U14 et U15 toujours en entente avec Riotord, a pour coordinateurs Vincent Bumbolo, Jean Guillaumond et Pascal Rivory.

■ La catégorie U9 - U10 est entraînée par Stéphane Hillaire, Maxime et Alain Vacher.

■ Et enfin nos plus jeunes, (catégorie U7 - U8), sont encadrés par Jacky Brunon, Sébastien Foulter, Laurent Riocreux et Pascal Fraysse.

Les travaux des vestiaires ont bien avancé et nous souhaitons pouvoir en disposer très bientôt.

Pour cette nouvelle saison, l'ESSR s'est équipée de nouvelles tenues (survêtement, maillot, short et chaussettes). Espérons que nos joueurs sauront porter haut nos couleurs et nous comptons sur nos fidèles supporters pour les encourager. Joyeux Noël et Bonnes Fêtes...

Alain VACHER





Yoro, encadré de quelques membres de notre comité et des comités de Sainte-Sigolène et Saint-Just-Malmont

Rencontre avec Yoro, nouveau programme d'aide et surtout, nouveau jumelage avec le village de Gouakoulou. Voici les nouvelles de l'association LACIM - comité de Saint-Romain, en cette fin d'année !

En juin dernier, nous avons fait la connaissance de Yoro Haidara, l'un des deux salariés maliens de LACIM qui accompagne les villages dans leurs projets. (Rappelons ici que LACIM n'est animée que par des bénévoles en France et finance par contre des postes dans les pays où elle engage des jumelages). Nous avons pu lui poser des questions sur le quotidien à N'ciba, sur l'avancement des programmes...

Actualité des programmes d'aide

Le programme d'alphabétisation des femmes de N'ciba s'est terminé en avril 2009 : toutes les femmes ayant voulu suivre ces cours, ont pu le faire. Le programme (lecture, écriture, calcul, la préparation de l'accouchement, le sevrage, le vote, la nutrition, l'hygiène et l'assainissement, le petit commerce, le calendrier journalier des femmes et le maraîchage) aura touché encore 400 femmes en 2009 grâce à l'action conjuguée de plusieurs comités français. Beaucoup ont été sensibles à la nécessité d'envoyer leurs enfants et surtout leurs filles à l'école et la vie sociale s'avère améliorée.

Voici des exemples de témoignages recueillis :
"Avant ces campagnes d'alphabétisation, je ne connaissais pas l'heure d'une montre. Maintenant je sais la lire. Chaque fois, je lis l'heure et j'informe mes enfants sur l'heure de partir pour l'école", Maminè KONARE.
"Avant, je ne connaissais pas l'importance de la propreté. Mes enfants avaient toujours la teigne. Maintenant je le sais et mes enfants n'auront plus la teigne", Ramata BAH.
"Avant je ne savais pas que c'était à cause d'un mauvais sevrage que mes enfants avaient des problèmes de santé", Niama COULIBALY.
"Avant, je ne savais pas qu'on nettoyait les alentours d'un puits. Maintenant je le sais et je le pratique tous les jours", Sounkoura TRAORE. (...)

Les actions de maraîchage, d'agriculture durable (compostage), microcrédits se poursuivent. Nous recevons régulièrement des comptes-rendus très précis : si vous êtes intéressés par le détail de ces actions, n'hésitez pas à nous les demander.

Un programme de "foyers améliorés" débute, proposé par Yoro. Il nous semble judicieux pour améliorer le quotidien des femmes et pour lutter contre la déforestation qui sévit. Au Mali, pas de cuisinière ou de fourneaux, mais des foyers faits de pierres, ce qui engendre une très forte consommation de bois et souvent la coupe de bois vert. Yoro, formé à la construction de foyers en pisé, a engagé la formation de jeunes pour équiper les villages jumelés. La consommation de bois est divisée par 3 ou 4, elle apporte un gain de temps pour la cuisson, une corvée de bois réduite pour les femmes et moins de risque de brûlures pour les enfants.

Sali TRAORE témoigne : *"Avant il nous fallait un minimum de 12 morceaux de bois pour faire la cuisine ; actuellement, nous utilisons par foyer 4 morceaux pour les 20 premières minutes et après nous retirons 1 ou 2*

morceaux et le reste peut faire les cuissons sans problème, car ces foyers chauffent bien". Nathalie TRAORE : *"Nous avons beaucoup d'avantages ; tout d'abord de l'économie du temps, car maintenant nous consommons moins de bois, ce qui fait que le temps qu'il fallait pour chercher du bois est réduit ; la terre tout autour conserve la chaleur ce qui fait que nous gagnons du temps pour la cuisson, qui est aussi rapide"*.



A gauche : foyers sommaires habituellement utilisés. Ci-dessous : les foyers améliorés construits avec l'aide de LACIM.



Suite à la demande du président de LACIM, notre comité a accepté d'aider un deuxième

village malien, Gouakoulou. Une première lettre leur a été adressée ; nous attendons désormais de leurs nouvelles.

Ces programmes d'aide sont financés par les cotisations annuelles de nos adhérents (31 à ce jour) et par les actions que nous menons. Tout l'argent récolté est intégralement reversé aux villages et sert, comme vous le voyez, à améliorer le quotidien tout en préparant l'avenir, avec l'éducation des plus jeunes et des femmes, la formation des adultes.

Le panier garni de cet été a fait plus d'heureux que les deux années précédentes, puisque cinq paniers étaient à gagner, grâce à l'aide généreuse des producteurs. Cette petite loterie avec vente de dates à 1 euro, permet de nous faire connaître et amène un peu d'argent d'une façon sympathique.

La 5^{ème} collecte de vieux papiers et cartons de novembre a donné de bons résultats. La revente à des entreprises de recyclage nous fournit plus de la moitié de notre budget annuel, surtout depuis que nous trions dans deux bennes papiers et cartons. Le fait de nous amener ne serait-ce qu'un carton plein de catalogues, annuaires (le plus de poids possible !) ... à chaque collecte nous aide, alors si tout le monde pouvait participer ? Rendez-vous en mai 2010 pour la prochaine collecte et un grand merci à ceux qui nous en amènent des pleins coffres !

A noter dans vos agendas : La vente de bulbes fleuris qui aura lieu le week-end des 23 et 24 janvier 2010, à Saint-Romain, Riotord et Saint-Victor-Malescours.

L'association vous souhaite de très heureuses fêtes de fin d'année !



AMICALE DES DONNEURS DE SANG



MERCI

Merci à vous donneurs qui êtes venus nombreux donner votre sang. En effet, sur 2 collectes réalisées 147 poches ont été prélevées sur 153 présentés avec 11 nouveaux donneurs dont 3 de l'extérieur. Que c'est nouveaux donneurs reconduisent leur premier geste.

Merci aux jeunes qui ont répondu présents à notre invitation et à celle de la municipalité; tous ont apprécié cette rencontre, jeunes, élus, et bénévoles; cette initiative devrait être reconduite cette année. Ils auront tous atteint l'âge de la majorité fin 2009 et le temps de la solidarité leur est ouvert, rejoignez nos fidèles donneurs.

Merci à tous ceux qui d'une façon ou d'une autre nous aident. Aux commerçants, artisans, particuliers, industriels qui acceptent de poser nos affiches tout au long de l'année.

Merci aux personnes qui payent leurs cotisations, ils sont ainsi membres de notre association; également à ceux qui achètent et participent au loto annuel qui nous permet de faire vivre notre amicale, et ainsi nous donnent les moyens de faire de la promotion pour le don du sang.

Merci aux maîtresses et aux enfants de l'école Saint-Joseph qui ont fait un travail remarquable en réalisant des bandes dessinées. Ils ont pu visiter une installation de collecte de sang et ont redécouvert en même temps sur les murs leurs dessins exposés. Les enfants ont reçu de Bruno Molinarolo, président de l'union départementale, et de Jean-Paul Colomb, président de l'amicale, un trophée pour les remercier de leur travail.

Le dimanche 7 mars aura lieu à Saint-Romain le super loto de l'amicale avec de nombreux lots, nous vous y attendons nombreux.

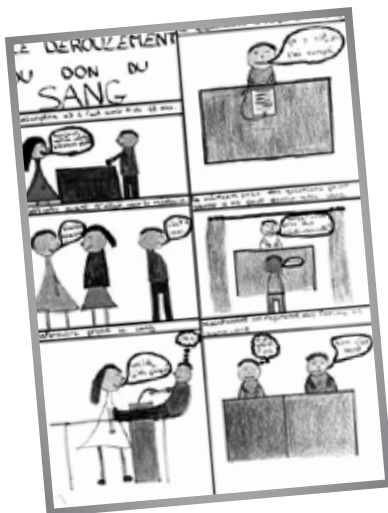
Les collectes pour l'année 2010 à Saint-Romain

Le vendredi 8 janvier de 16 h à 19h

Le mardi 29 juin de 16 h à 19h

Il y a sur l'année 12 collectes sur les six communes de l'amicale, réparti équitablement afin de pouvoir donner son sang de façon régulière et de pouvoir le planifier à l'avance. Vous retrouvez toutes ces dates sur le petit calendrier de poche édité par l'amicale.

Nous relançons un appel à vous qui n'avez pas encore donné votre sang. Des questions, des doutes, comment



ça se passe, n'hésitez pas à venir nous voir, seul, ou accompagnés c'est encore mieux. Ça n'engage que vous. Vous serez accueillis par une équipe de bénévoles qui sont là pour répondre à vos questions; et par des médecins pour des questions plus médicales, tous ça de façon totalement anonyme mais dans un réel esprit de convivialité.

Peut-être déciderez-vous franchir le cap, réaliser le geste qui sauve, donner votre sang, donner la vie. Vous penserez que, de l'autre côté, quelqu'un attend cette poche de sang. Vous entrerez dans la grande famille des donneurs de sang bénévoles et vous partagerez son éthique-volontariat-anonymat-bénévolat-non profit.

Et vous, fidèles donneurs, essayez de convaincre quelqu'un, un membre de votre famille, un ami, un voisin, un collègue de travail, de venir avec vous pour donner son sang. N'oublions pas qu'il n'existe à ce jour rien pour remplacer le sang; 1 million de poches sont prélevées en France chaque année, ou 10 000 poches par jour, 700 pour l'établissement français du sang d'Auvergne-Loire de Saint-Etienne.

Sang, plasma, plaquettes, tout ça pour soigner les maladies du sang comme la leucémie, les chimiothérapies, les brûlés, les hémophiles et pour les hémorragies en cas d'accidents ou d'opérations. Et les besoins sont de plus en plus nombreux à cause de l'évolution de la médecine et du vieillissement de la population; tandis que le nombre de donneurs stagne.

Alors soyez généreux !!!!

Vous savez que le don du sang a été reconnu comme grande cause nationale 2009 avec également, le don de plasma, le don de plaquettes, le don de moelle osseuse et le don d'organes, nous sommes aussi là pour vous en parler.

Alors pensez-y !!!!

Pour terminer une citation d'un grand poète libanais KALIL GIBRAN dans son livre "le prophète":

"Vous ne donnez que peu lorsque vous donnez vos biens, c'est lorsque vous donnez de vous-mêmes, que vous donnez réellement".

Encore merci!



CENTRE DE LOISIRS



Après la mise en place du nouveau bureau en 2008, cette année a permis au centre de loisirs de confirmer son évolution. De nombreuses nouvelles têtes blondes sont venues remplacer les adolescents qui sont partis l'an dernier. Cela démontre le dynamisme de notre commune et l'importance de l'existence de cette structure de proximité. La fréquentation en hausse s'est traduite par l'ouverture d'une cinquième semaine au début du mois d'août.



Voyage à travers le monde...

Le programme de cet été était particulièrement chargé et avait pour thème la découverte des cinq continents. A côté des sorties traditionnelles comme la piscine ou l'équitation, de nombreuses sorties et animations nouvelles et originales ont enchanté les enfants.

Au "Parc des Oiseaux" dans l'Ain, ils ont pu découvrir plus de deux mille oiseaux représentant des espèces venues des cinq continents.

Lors de la journée à acrobois dans le Pilat, nos bambins ont pu jouer les acrobates en découvrant les nombreux parcours ludiques.

La journée inter-centre leur a permis de partager une journée entière avec d'autres enfants des centres de loisirs de Familles Rurales.

Ils se sont régalés lors de la désormais "fameuse" soirée crêpes où, pour certains, la nuit fut particulièrement



longue. Fallait voir la tête de nos animatrices après une nuit blanche à les surveiller !

Enfin, à la fin du mois de juillet, un public nombreux a pu voyager sur les cinq continents en compagnie de "mamie ouate" et, ensuite, partager un apéritif d'înatoire convivial au soleil

Remerciements...

Cette année était aussi la dernière de Karen DEFOUR, la directrice du centre, qui a réussi son concours pour rentrer à l'IUFM. Nous tenons à la remercier pour tout le travail qu'elle a réalisé et surtout pour tout le bonheur qu'elle a donné à nos enfants pendant toutes ces années.

Nous tenons aussi à remercier toute l'équipe de Familles Rurales et en particulier Mathieu BOYER qui est venu animer une séance de tir à l'arc pendant un après-midi.

2010...

La saison 2010 s'organise déjà et nous souhaitons mettre en place une nouvelle équipe d'animation pour continuer l'aventure...

Nous sommes à la recherche :

- D'un(e) directeur(trice) (BAFD ou BAFA avec expérience)
- D'un(e) animateur(trice) BAFA
- De deux stagiaires BAFA ayant suivi le premier stage théorique

Si vous êtes intéressé, vous pouvez nous contacter :

- Soit par mail : clsh.st.romain@voila.fr
- Soit par courrier : directement à la mairie
- par téléphone : 09.54.32.50.09.

Pour le bureau, Alexandre FALQ

RAPPEL -- RAPPEL -- RAPPEL -- RAPPEL -- RAPPEL -- RAPPEL -- RAPPEL -- RAPPEL --

Pour celles ou ceux qui souhaitent s'investir dans l'animation, nous vous rappelons que vous pouvez contacter la **Fédération Départementale des Associations Familiales Rurales de la Haute-Loire** (12 boulevard Philippe Jourde 43000 LE-PUY-EN-VELAY – 04.71.09.50.10.) pour obtenir tous les renseignements nécessaires.



SPORTS ET LOISIRS



L'association Sports et Loisirs section badminton propose deux créneaux horaires, le mardi de 20h à 21h30 et le jeudi de 20h à 21h30 au gymnase de Saint-Romain.

Nous sommes 25 licenciés dont 50 % de filles et il est toujours possible de venir nous rejoindre. La cotisation reste inchangée soit 50 € par an (assurance comprise).

Le but premier de notre association est de jouer pour le plaisir, tout en construisant, au fil des séances, une condition physique et un esprit tactique. Nous ne faisons aucune compétition.

Concernant les activités extra-sportives, le badminton a participé, cette année, au bon déroulement du Téléthon 2009 en s'occupant de la buvette pour le karaoké. De plus, nous nous sommes retrouvés (avec nos familles) pour un repas au restaurant "Le Saint-Romain" fin novembre.

Toute l'association vous souhaite de bonnes fêtes et un bon départ pour l'année 2010.

N'hésitez pas à venir découvrir le badminton, pour plus de renseignements, contactez Cyrille au 06 23 76 40 71 ou Damien au 06 82 26 28 04.

Par mail cyrille.couderc@neuf.fr



SICTOM VELAY-PILAT



Communes Propres

Depuis quelques mois nous constatons une forte démotivation de la population concernant le tri des déchets. Cela se traduit essentiellement par de nombreuses erreurs de tri et une baisse très importante de la qualité des gisements collectés.

Il semble que de plus en plus souvent le bac à couvercle jaune soit confondu avec le conteneur réservé aux ordures ménagères non recyclables. Nous trouvons ainsi fréquemment de la litière, des vêtements, du verre, des épilateurs, de l'électroménager à l'intérieur des bacs jaunes. Non seulement cela nuit à la valorisation des autres emballages et encombre inutilement les bacs, mais cela engendre un surcoût très important pour

la collectivité. En effet, les déchets non conformes aux consignes de tri ne font pas l'objet d'un soutien financier de la part d'éco-emballages alors que la prestation de tri nous est facturée de la même façon qu'il s'agisse de déchets valorisables ou non. D'autre part les déchets tels que les appareils électriques ou les vêtements qui auraient pu connaître une seconde vie en étant portés à la déchetterie, ne sont malheureusement pas valorisés mais enfouis.

Triés correctement, les bouteilles d'eau deviennent des vêtements en fibres polaires, les bricks alimentaires des enveloppes ou du papier essuie-tout, les canettes en aluminium des pièces de moteur, les flacons de shampoing des jouets, des poubelles ou des cartes téléphoniques....

L'avenir de notre planète est à présent un enjeu mondial auquel chacun peut, et doit apporter sa contribution. Rappelez-vous qu'il n'y a pas de petits gestes quand nous sommes plusieurs milliards à les faire.

Les ressources naturelles se font plus rares et plus précieuses et il est impératif de les économiser. Le recyclage permet de préserver les matières premières telles que l'eau, le minerai de fer ou le pétrole, mais pour cela n'oubliez pas que sans tri il n'y a pas de recyclage.

Le tri est l'affaire de tous, ensemble préservons notre environnement !

PENSE BÊTE



je dépose

Dans le bac jaune



Barquettes
polystyrène



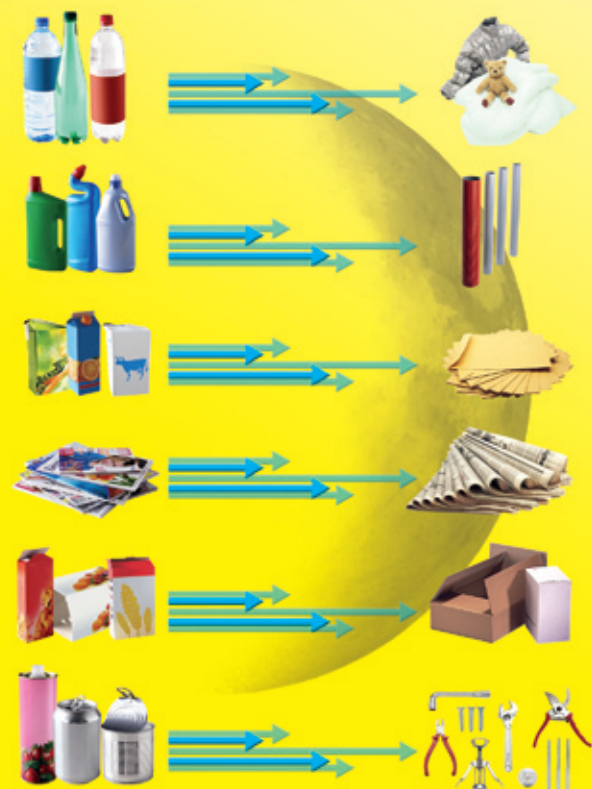
Pots de yaourts



Gobelets plastique

Je ne dépose pas

Que deviennent-ils ?





SOUVENIRS DE LA

Les cuisiniers pour la soupe aux choux



Retraite aux flambeaux



Les Miss St-Romain



Les mini-Miss



Concours de pétanque



FÊTE PATRONALE

Les 10 ans

Les bébés de l'année



Les Classards



Les 20 ans



Les 30 ans



Les 40 ans



Les 70 ans



Les 50 ans





TENNIS CLUB



La saison a recommencé avec 55 licenciés contre 52 l'an dernier, dont 43 enfants et 12 adultes... Les entraînements ont repris avec Georges Jurine, le vendredi de 17h30 à 20h30, le samedi de 12h à 15h et avec Déborah Gibert le samedi de 9h à 12h. Déborah attend un heureux événement pour le mois d'avril, elle sera remplacée par Georges à partir du mois de janvier et jusqu'en juin car Déborah reprendra son travail en septembre prochain.

La saison a débuté avec notre randonnée pédestre et VTT le dimanche 30 août où nous avons accueilli 499 marcheurs et cyclistes. Le soir, une centaine de repas ont été servis. Cette randonnée nous apporte une aide

financière essentielle à l'école de tennis. Nous remercions encore les parents et les licenciés, qui ont apporté leur aide ou leur participation, sans eux, la randonnée serait impossible. Nous comptons sur vous tous, l'année prochaine, le dimanche 29 août...

Cette saison a débuté avec les championnats d'automne par équipe pour une équipe féminine adulte et un championnat enfant sera proposé pendant l'hiver. Ces championnats permettent aux enfants, ayant plusieurs années d'expérience au tennis, de découvrir la compétition et de mettre en pratique toutes les connaissances acquises lors des entraînements.

Comme chaque année, nous allons proposer aux enfants et aux adultes des tournois tout au long de la saison. Nous espérons un maximum de participants.

L'assemblée générale a eu lieu le vendredi 18 septembre où nous avons renouvelé le bureau: Emmanuelle Roux-Charra est présidente, Philippe Fayolle est vice-président, Béatrice Fayolle est secrétaire, Albert Moulin est trésorier. Isabelle Mounier et Henri Déléage sont membres et nous les remercions pour leur aide lors de l'organisation de la randonnée.

Nous souhaitons une bonne saison à toutes et à tous, de bonnes fêtes et une excellente nouvelle année.

Sportivement.

Le Bureau



RYTHME & TWIRL



Une nouvelle saison de twirling bâton vient de débuter. Les entraînements ont repris le samedi 4 Octobre 2009. Cette année, nous comptons 28 twirlers âgés de 4 à 13 ans et venant de Saint-Romain, Saint-Pal, Dunières, Montfaucon,

Tence, Montregard, Riotord et Vanosc. Nous avons l'honneur de compter parmi notre effectif, Bastien Jourda, un talentueux jeune homme très motivé par la pratique de ce sport.

Les entraînements ont lieu tous les samedis de 15h30 à 18h00 au gymnase de Saint Romain. L'apprentissage des danses est assuré comme l'an passé par Nathalie Desmartin, Béatrice Decitre, Patricia Montélimard et Cécile Rasclé. Quant à Véronique Clapeyron, elle a décidé de consacrer cette année à sa famille. En effet, elle a eu le plaisir d'agrandir son foyer le 13 août dernier avec l'arrivée de jumeaux. Nous lui présentons toutes nos félicitations, ainsi qu'à Serge et à Loïs. Bienvenue à Jules et Gaëtan..

Différents groupes ont été formés en fonction du niveau de chacun. Au cours de cette saison, les twirlers assimileront des pas de danse, des figures au bâton et des mouvements de gymnastique. Tout ce travail sera

mis en scène dans des chorégraphies (avec et sans bâton) sur le thème des comédies musicales. Les danses vous seront présentées à l'occasion de notre traditionnel gala qui aura lieu fin avril. Nous vous y attendons nombreux pour applaudir nos twirlers

Pour plus de renseignements vous pouvez nous rencontrer les samedis au gymnase pendant les entraînements ou nous contacter par téléphone :

Lydie Peyrard :	04-71-61-20-65
Nathalie Desmartin :	04-75-34-79-61
Cécile Rasclé :	04-77-89-12-83



Edito/Actualités

Le mot du Président



Dans l'été, plusieurs projets de réforme nous sont parvenus. Le premier à susciter notre questionnement est celui de la réforme des collectivités territoriales. Il introduit la notion de conseillers territoriaux, élus à la fois départementaux et régionaux, et propose de profondes modifications pour l'échelon intercommunal (périmètre, représentation, compétences). Mais un autre projet est de nature à apporter des interrogations : la réforme de la taxe professionnelle (TP).

Sur le principe, dans un contexte de crise et de mondialisation, il n'est plus possible de pénaliser nos entreprises par une fiscalité qui porte sur l'activité et le développement. Il est plus que jamais nécessaire de les aider à améliorer leur compétitivité. Cependant, le projet envisage d'affecter la nouvelle cotisation complémentaire sur la valeur ajoutée aux régions et départements qui retrouvent ainsi l'intégralité de leurs produits de TP actuels.

La perte d'une part substantielle de la TP va pénaliser très fortement l'implication des communes et des communautés de communes en faveur du développement économique de leur territoire. En outre, la réforme proposée ne garantit pas le maintien des ressources actuelles pour les années à venir. Bien des éléments nécessitent d'être clarifiés.

Pour être efficace, l'action publique doit être organisée et conduite au plus près des citoyens et sous leur contrôle. Forts de ces éléments, les élus communautaires poursuivent leurs réflexions et mettent en œuvre les projets qui doivent structurer notre territoire pour les prochaines années. Qu'il s'agisse d'économie, de tourisme, de culture ou de services à la personne, la Communauté de Communes du Pays de Montfaucon œuvre pour l'amélioration du quotidien avec à l'esprit la notion de développement durable.

A quelques jours de l'année 2010 et au nom de tous les élus communautaires, nous vous adressons nos vœux les plus sincères.

Le Président de la Communauté de Communes du Pays de Montfaucon

Olivier Cigolotti

Edito / Actualités :
Réalizations - Tourisme & Culture
Projets - Développement durable.....
Infos Pratiques

Vivre ensemble au Pays de MONTFAUCON

Le bulletin d'information de la Communauté de Communes du Pays de Montfaucon



Rue des Grands Fossés - 43 290 Montfaucon-en-Velay Tél : 04 71 65 74 10 mail : c-c-montfaucon@wanadoo.fr

SPANC : Service Public d'Assainissement Non Collectif

Suite au transfert en fin d'année 2009 à la Communauté de Communes de la compétence « Service Public d'Assainissement Non Collectif », nous vous proposons une brève présentation de ce service, des obligations en vigueur et des changements à venir.

La mise en place d'un SPANC est obligatoire depuis le 1er janvier 2006 conformément aux dispositions de la loi sur l'eau du 3 janvier 1992 transposant une directive européenne. L'objectif est de prévenir tout risque sanitaire lié à l'eau, de limiter l'impact environnemental et ainsi participer à l'effort national de protection de la ressource en eau.

Le SPANC a pour objectif de contrôler les installations d'assainissement, aussi bien lors de constructions neuves que pour les habitations existantes. La vérification porte sur la conformité du dispositif mais aussi sur son entretien et son bon fonctionnement.

D'après la loi sur l'eau du 30 décembre 2006, les diagnostics de bon fonctionnement et l'entretien de l'installation doivent être réalisés au plus tard pour le 31 décembre 2012.



La loi prévoit que pour son financement, le SPANC doit être autonome. Les charges du service sont donc couvertes par les usagers, comme ceci est le cas pour les usagers de l'assainissement collectif.

Devant ces obligations, les élus communautaires ont fait le choix de mettre en œuvre le SPANC en déléguant l'exercice de cette mission au Syndicat des Eaux Loire Lignon afin d'avoir un service équitable et cohérent sur l'ensemble du territoire communautaire à compter du 1er janvier 2010.

Concrètement, les contrôles et vérifications seront effectués à compter de cette date par le Syndicat des Eaux Loire Lignon. Ce dernier déterminera également le tarif d'intervention (environ 145 € TTC).

Pour tout renseignement : Syndicat des Eaux Loire Lignon
19, route de Monistrol - 43600 Sainte-Sigolène - Tél : 04 71 66 62 11

Qu'est que l'assainissement non collectif ?

Il s'agit d'une installation privée liée à un bâtiment permettant de traiter de manière autonome les eaux usées. Il s'agit le plus souvent d'une fosse septique.

Il s'oppose par définition à l'assainissement collectif, réseau public (appelé régulièrement « tout à l'égout ») qui concentre les eaux usées sur un site de traitement (station d'épuration).

Bulletin N°8 / 2010

Réalisations ...

Aménagements touristiques

La Communauté de Communes poursuit ses actions de développement touristique. En 2009, deux aires de camping-car ont été aménagées ainsi qu'un chalet le long de la voie verte pour accueillir les utilisateurs.

AIRES DE CAMPING-CAR

Deux aires de camping-car ont été créées courant 2009 sur le territoire de la Communauté de Communes afin d'accueillir la nombreuse clientèle de passage. Situées dans le bourg de Raucoules et de Saint-Romain-Lachalm à proximité des commerces, elles s'intègrent idéalement dans leur environnement.

Elles permettent le stationnement de 4 véhicules camping-car par aire et mettent à disposition des bornes électriques et d'approvisionnement en eau potable.

Les jetons sont disponibles en Mairie et dans les commerces : 2 € le jeton (4 h d'électricité ou 20 minutes d'eau).

Actions financées avec le concours de :



Aire de camping-car (Raucoules)



Chalet sur la Voie Verte (Riotord)

VOIE VERTE

L'aménagement de la Voie Verte « La Tracolline Velay Forez » continue. Dans le bourg de Riotord, à proximité de l'écopoint, se situe maintenant un chalet en bois occupé par l'association Riotord Aventure Sport Loisirs. Ce nouveau local de 67 m² permettra à cette association fort dynamique de développer ses activités de location de matériels (VTT, rollers, raquettes) et d'animations (contact au 04 71 75 39 64).

Ce chalet a été construit intégralement par des artisans locaux avec le concours de la commune de Riotord pour les réseaux.

Opération financée avec le concours de :



Culture

Le projet de réseau intercommunal des bibliothèques est en marche, et on en voit aujourd'hui les premières avancées concrètes.

Le 4 septembre dernier a été inaugurée la Bibliothèque de Saint-Romain-Lachalm, en présence de nombreux habitants de la commune venus admirer les nouveaux locaux où avait été installée pour l'occasion une exposition sur le thème de l'environnement. Le Samedi 10 octobre, c'était au tour de la Bibliothèque de Montfaucon : une journée « portes ouvertes » était organisée pour faire découvrir au plus grand nombre ce nouvel équipement, vaste et lumineux.

Dans un cas comme dans l'autre, chacun s'accorde à saluer les efforts fournis par la Communauté de Communes pour développer la pratique de la lecture et du multimédia. Il faut reconnaître aux bénévoles d'avoir fait preuve d'un dévouement et d'une disponibilité exceptionnels, qui portent ses fruits aujourd'hui si l'on en croit les nombreuses inscriptions de nouveaux usagers séduits par la qualité du service rendu.

Les projets de Dunières et Raucoules avancent à grands pas et l'ouverture des nouveaux locaux devraient avoir lieu au printemps 2010 ; les travaux de Riotord commenceront début 2010.



Bulletin N°8 / 2010

TARIFS ABONNEMENT

Carte individuelle : 5 € par an
Carte familiale : 10 € par an
Emprunt de 5 livres et 3 cd par personne pour une durée de 3 semaines maximum.

HORAIRES

Saint-Romain-Lachalm 04 71 65 52 10

Mercredi 14h00 - 15h30
Vendredi 16h30 - 18h00
Samedi 10h00 - 11h30
Dimanche 10h00 - 11h30

Montfaucon-en-Velay 04 71 65 65 32

Mercredi 09h30 - 11h30
15h30 - 17h30
Vendredi 16h30 - 18h30
Samedi 09h30 - 11h30

Projets ...

Développement durable

Effet de serre, réchauffement climatique, développement durable, ces nouveaux mots portés par les médias nous sont devenus familiers.

Si nous partageons le constat des menaces qui nous guettent et qui noircissent l'avenir de nos enfants et si nous avons conscience de la nécessité de changer nos comportements et notre façon de consommer, nous nous sentons désarmés.

C'est par les petits gestes de la vie quotidienne que nous amorcerons un mouvement plus respectueux de la nature et de ses richesses. En ce sens toutes les Communes de notre Communauté sont décidées à reconsidérer dès maintenant tous leurs investissements immobiliers à venir, pour les rendre plus éco-compatibles.

Une démarche

Notre Communauté de Communes (CCPM) a pris la décision de montrer l'exemple dès son prochain chantier qui sera celui de l'aménagement d'un immeuble jouxtant le siège administratif actuel à Montfaucon.

Le programme prévoit d'une part d'agrandir la surface dédiée au siège de la CCPM qui, compte tenu de ses nouvelles attributions, se trouve à l'étroit dans les locaux actuels et d'autre part d'aménager une maison médicale où se trouveront à terme réunis les cabinets médicaux, le centre de soins et toutes autres activités de type médical à venir. Il s'agit de faciliter la vie de ces praticiens au moment où la déprime médicale se fait sentir dans nos campagnes, de jouer la mutualisation des services, facteur d'économies et de créer au centre de la ville un pôle d'attraction dans un espace quelque peu délaissé. C'est notre première contribution au développement durable.

La deuxième sera d'aménager ces locaux selon les nouvelles normes de construction économes en énergie. Nous avons donc pris conseil auprès

d'un spécialiste de ce type d'aménagement, afin qu'il nous aide à bâtir le cahier des charges de la consultation des architectes. Le choix du cabinet d'architecture se fera en fonction



de la qualité des propositions en matière écologique et du coût prévisionnel de la réhabilitation. Le pari de vos élus est de montrer l'exemple d'un nouveau comportement afin que chacun puisse en comprendre les effets bénéfiques et participer à sa manière et en fonction de ses moyens, à préserver la seule richesse qui nous est commune, la nature.

Quelques définitions...

Réglementation thermique

elle s'applique aux bâtiments neufs résidentiels et tertiaires. Elle a été redéfinie de manière plus stricte en 2005 et sera remplacée prochainement par la "RT 2012" suite au Grenelle de l'environnement.

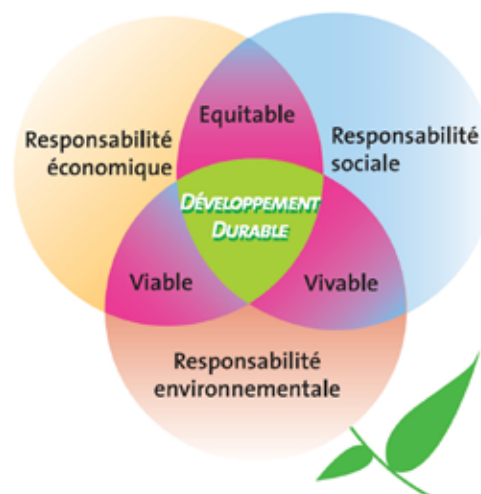
Bâtiment basse consommation

c'est un label ayant pour objectif une consommation inférieure ou égale à 50% de la consommation conventionnelle de référence définie dans la réglementation thermique 2005.

Bâtiment passif

c'est un bâtiment dont la consommation énergétique est très basse, voire entièrement compensée par les apports solaires ou par les calories émises par les apports internes (matériels et habitants).

Qu'est ce que le développement durable ?



C'est un mode de développement économique cherchant à concilier le progrès économique et social à la préservation de l'environnement, considérant ce dernier comme un patrimoine à transmettre aux générations futures.



Infos Pratiques ...

Ramassage scolaire

Nombre de lignes : 16 lignes desservant les écoles primaires, collèges et lycées.
Coût pour les journaliers : 32 € par trimestre pour les primaires
46 € par trimestre pour les collèges
52 € par trimestre pour les lycées
Coût pour les pensionnaires : 80 € par trimestre pour les collèges et lycées.
Contact : Brigitte CHAMBERT au 04 71 65 74 09

Ecole Intercommunale de Musique

L'Ecole Intercommunale de Musique propose des cours de guitare, piano, violon, batterie, trompette, flûte traversière, atelier d'ensemble, musique traditionnelle (accordéon diatonique), éveil musical et chœur d'enfants.
Une permanence a lieu les mardis de 16h30 à 18h00 (siège Communauté de Communes)
Contact : Christine BOURET au 04 71 65 74 14

Enfance Jeunesse

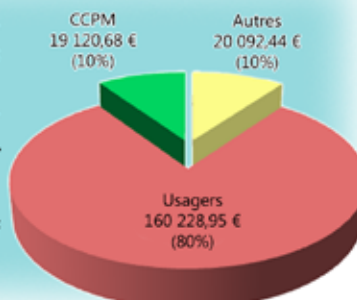
 relais
assistantes
maternelles
les coccinelles
rue Notre Dame
43290 Montfaucon en Velay
Tél : 04 71 65 65 31
Contact Frédérique CHARREL

 accueil
collectif
les papillons
rue de la Mutualité
43220 Duniers
Tél: 04 71 66 86 78

 accueil
collectif
les libellules
rue Notre Dame
43290 Montfaucon en Velay
Tél : 04 71 65 65 30

Zoom sur le ... Portage de Repas à domicile

En 2009, le portage de repas représente plus de 140 km parcourus par jour, pour environ 100 bénéficiaires (dont 75 personnes âgées).
Ce service représentait un coût total en 2008 de 199 442,07 € financé selon la répartition indiquée dans le graphique ci-contre.
Tarifs 2009 :
Coût d'un repas : 7 € - Bénéficiaires : plus de 60 ans
Fonctionnement : le service est assuré du lundi au samedi (sauf jours fériés) et distribué entre 10h30 et 13h30.
Contact : Brigitte CHAMBERT au 04 71 65 74 09



OFFICE de TOURISME

Haut Pays du Velay

Tél : 04 71 59 95 73 Fax : 04 71 59 97 20
otmontfaucon@wanadoo.fr
www.otmontfaucon.fr

HORAIRES : de septembre à juin : du lundi au vendredi
9h00-12h00 et 13h30-17h30 et le samedi 9h00-12h00
Juillet-août : du lundi au samedi 9h00-12h00 et 14h00-18h00 et le dimanche : 9h00-12h00



Piscine Intercommunale (Dunières)

04 71 61 97 16 - www.otmontfaucon.fr (piscine)
HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC :
Mercredi : 16h00 à 20h00
Samedi : 9h30 à 11h30 et 14h30 à 18h00
Dimanche : 9h00 à 12h45
Pendant les vacances scolaires, la piscine propose d'autres horaires d'ouverture
TARIFS :
Ticket Enfant (5 à 16 ans) : 2.00 €
Ticket Adulte : 2.60 €
Location Association (1h) : 17 €
Activités Ludiques (mercredi matin) : 99 €/an



Point Visio Public : Permanences à l'Office de Tourisme

CPAM : les lundis et jeudis de 14h00 à 17h00 et les mardis de 9h00 à 12h00

URSSAF : les lundis et jeudis de 13h30 à 16h00 et les mardis de 9h00 à 12h00

CAF : les mardis 9h00 à 12h00 et les jeudis de 14h00 à 16h30

ANPE : les mardis de 14h00 à 16h45 et les jeudis de 9h00 à 12h00

MSA : les 2ème vendredi de chaque mois de 9h00 à 12h00

Actualité : Saison Culturelle 2010



**Renseignements,
Programme et
Billetterie :**

**Office de
Tourisme
04 71 59 95 73**

Communauté de Communes :

Tél : 04 71 65 74 10 Fax : 04 71 65 74 11
Rue des Grands Fossés - 43 290 Montfaucon
mail : c-c-montfaucon@wanadoo.fr



Bulletin N°8 / 2010



L'OFFICE DE TOURISME



Le "Bon et Bien Manger" s'installe au Pays de Montfaucon

Lorsque sur un territoire il y a un secteur agricole, des filières de transformation / valorisation et des restaurateurs, tous conscients qu'il est aujourd'hui nécessaire de s'engager dans une démarche de production raisonnée et qualitative au service des consommateurs, vous avez tous les ingrédients pour développer une thématique autour du Bien et Bon Manger.

Conscients de cette richesse la Communauté de Communes du Pays de Montfaucon, l'Office de Tourisme du Haut Pays du Velay et ses prestataires ont souhaité développer cette thématique.

Depuis cet été déjà, plusieurs actions ont alors été mises en place afin de valoriser cet atout.

Tout a débuté pendant les mois de juillet et d'août avec la proposition de visites de découverte chez les différents producteurs locaux : miel, fruits rouges, fromages, des ateliers de cuisine avec les chefs de nos tables, des visites guidées, des dégustations à l'Office de Tourisme les dimanches matins...

Le "Bon et Bien Manger" a poursuivi ses animations pendant l'arrière saison en participant aux Journées Européennes du Patrimoine le dimanche 20 septembre au château de Marcoux à Montregard. En effet, le savoir-faire des producteurs et des restaurateurs constitue un patrimoine à part entière. Ces derniers ont à cette occasion su transmettre au public leur passion, faire connaître leurs métiers par le biais de dégustations et de démonstrations de recettes.

Le "Bon et Bien Manger" s'est également intéressé aux enfants pendant les vacances de la Toussaint en leur proposant un programme d'activité varié et adapté : découverte du monde agricole, goûter à base de produits locaux, initiation à la cuisine...

En valorisant ainsi un savoir-faire qui va des prestations les plus simples à l'univers de la gastronomie, l'office de tourisme répond à plusieurs objectifs. En premier lieu, il s'agit de proposer des animations de découverte pour les touristes. Mais également de participer au dynamisme de la vie locale puisque les habitants de la communauté de communes, premiers ambassadeurs de l'image touristique, sont invités à ses différentes manifestations.

Le "Bon et Bien Manger" en chiffres :

- Visites estivales : 240 participants pour 19 visites
- Journée du patrimoine au château de Marcoux : environ 450 visiteurs
- Animations enfants vacances de la Toussaint : 68 enfants pour 8 visites

Nous ne sommes qu'au début d'une aventure que nous souhaitons poursuivre voir étendre à d'autres territoires. L'Office de Tourisme est au service de l'ensemble des prestataires pour coordonner, animer, suggérer d'autres actions et animations que vous retrouverez tout au long de l'année 2010.



LES ARTI'SHOW



Notre troupe "Les Arti'Show" prend toujours autant de plaisir à se retrouver lors des répétitions pleines d'attente et de bonne humeur. Et cette année, elle s'en est donné à cœur joie avec la pièce intitulée "Des polichinelles dans l'terroir".

L'histoire : Marie et Marcel travaillent dur dans leur ferme tandis que leur fille Simone ne rêve que de quitter sa région pour monter à la capitale embrasser une carrière artistique. Bien que Ginette et Firmin, des amis du couple, tentent tant bien que mal de leur faire comprendre qu'ils doivent laisser leur fille choisir elle-même sa voie, l'incompréhension reste totale entre Simone et ses parents.

En cette après-midi d'été, c'est l'arrivée du Maire en personne dans leur propre jardin qui va mettre le feu aux poudres. Ce jeune arriviste, parachuté maire du village quelques mois auparavant, débarque avec sa jeune fiancée très british, leur annoncer, la bouche en cœur, que Simone a passé avec succès toutes les étapes du casting de la nouvelle émission « Qui veut devenir la nouvelle Super Pop Idol » et qu'elle est attendue, dix jours plus tard, pour son premier Prime Time sur TF1. Qui plus est, une équipe de télévision doit se rendre chez eux pour réaliser un reportage sur Simone dans son environ-

nement. Pour Marie et Marcel c'est un coup de massue.

Comment empêcher leur fille de s'exhiber et de les humilier dans cette émission aux yeux de tout le pays tout en donnant une bonne leçon à ce freluquet de Maire ? Ils ont une idée... tirée par les cheveux certes... rudement culottée même... on ne penserait pas qu'ils oseront... eh bien si... ils vont oser !

Les gens de la télévision viendront bien réaliser leur reportage sur Simone chez Marie et Marcel mais... ils s'en souviendront longtemps de ce reportage...

Nous vous remercions tous pour vos nombreux fous rires et applaudissements qui nous encouragent tant ! Notre soirée sarasson du 24 juillet a connu un tel engouement que nous avons hâte de tous vous retrouver !

Un très grand merci à Nathalie Desmartin, Virginie Déchaumet et Anne-Charlotte Michel qui prennent un peu de repos, cette année, mais qui remonteront très vite sur scène, nous en sommes sûrs. Et bon retour à Cathy Decitre qui revient avec ses talents d'excellente comédienne !

Encore merci à vous le public et rendez-vous en 2010 pour encore plus de rigolade...

Excellentes fêtes de fin d'année à tous !



LA NUIT, À LA BIBLIOTHÈQUE



Avec une pré-ouverture en juillet et une inauguration début septembre, la nouvelle bibliothèque de Saint-Romain, désormais bien placée en centre bourg, a bel et bien fait ses premiers pas. Un démarrage qui mobilise les bénévoles, même la nuit (!), mais qui porte déjà ses fruits, puisque vingt nouvelles familles se sont inscrites. Retour sur une inauguration réussie et sur une actualité des plus chargée !

Inaugurée le vendredi 4 septembre, à l'occasion d'un marché de pays, la nouvelle bibliothèque de Saint-Romain a attiré de nombreux habitants, élus, responsables d'associations et passants, curieux de découvrir les locaux. L'inauguration a été l'occasion de remercier Margot Guillaumond et Josette Jurine pour leur investissement de longue haleine dans le fonctionnement de la bibliothèque. Elles ont choisi d'arrêter, tout comme Marie-Paule Chomat, de passer de l'autre côté du bureau et de « laisser la place aux jeunes » à l'heure de l'informatisation ! Toute l'équipe les remercie chaleureusement pour toutes ces heures passées à tenir les permanences, couvrir les livres, assurer les échanges avec les bibliobus, aller chercher les expositions à la BDP...

Conviviale, claire et accueillante, la bibliothèque s'adresse à tous les publics, sur 3 niveaux : au rez-de-chaussée, les ouvrages adultes, BD, CD et revues ; au premier étage, le niveau enfants et au dernier étage, une salle de travail et de réunion, équipée de deux postes informatiques en libre accès. Cotisation annuelle : 10€ pour les familles ; 5 € pour une personne. Prêt de 5 ouvrages et 3 CD par personne pour 3 semaines. Consultation d'ouvrages sur place gratuite.

Les permanences ont évolué pour ouvrir plus souvent : toujours les samedis et dimanches matin, mais plus longtemps, de 10h à 11h30 ; les mercredis après-midi, plus longtemps également, de 14h à 15h30 ; et une nouvelle permanence, les vendredis soirs de 16h30 à 18h. Nous sommes donc passés de 3 heures d'ouverture hebdomadaires à 6 heures. De nouveaux bénévoles sont heureusement venus renforcer l'équipe : Luc Laignier, Andréia Durieux, Marie-Pierre Peyrard. Mais il nous

manque toujours du monde pour nous aider à tenir les permanences : avis aux amateurs, ce n'est qu'1 h 30 par mois ! Actifs ou retraités, tout le monde peut nous aider. N'hésitez pas à appeler Isabelle Arnaud 04 71 61 15 32 pour toute information à ce sujet.

Les écoles et le Relais des Assistantes maternelles viennent les jeudis, accueillis par Samuel Rochette, responsable des bibliothèques de la communauté de communes. Une façon de sensibiliser les enfants, dès le plus jeune âge, à la lecture, et d'aider les écoles à proposer un plus large choix de livres.



L'espace enfants, au premier étage

Alors, à la question "Que se passe-t-il certaines nuits à la nouvelle bibliothèque de Saint-Romain?", nous répondons: "Rien d'inquiétant !" Des bénévoles se retrouvent parfois pour cataloguer tout le fonds et ainsi passer à l'informatisation de la bibliothèque. Un travail qui demande du temps et explique les rayons encore quelques peu désorganisés...

Les six abonnements à des revues, telles que "Santé magazine", "Auto moto", "Géo ado", "Ma maison, mon jardin", "Abricot", "Wapiti" arrivent... ainsi que de nouveaux livres: une commande importante est en cours qui va permettre de mettre du neuf sur les rayons en cette fin d'année. Ces acquisitions sont prises en charge par la Communauté de Communes qui consacre désormais un budget important à la lecture. Les postes informatiques et l'accès à Internet sont utilisés depuis la rentrée.

Enfin, pour terminer, un rendez-vous à ne pas manquer pour les enfants de St-Romain : L'animation "contes et goûter", le mercredi 23 décembre après-midi. Une information circulera via les écoles.

Toute l'équipe de la bibliothèque vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous attend encore plus nombreux en 2010 !



CLUB DE L'AMITIÉ



Après deux mois de vacances, les adhérents du Club de l'Amitié se sont retrouvés le 8 septembre pour relancer les activités qui se déroulent le mardi et jeudi de 14h à 18h, chaque semaine. L'Assemblée Générale a eu lieu le 1^{er} octobre, aucun changement à noter à ce jour.

La saison 2008-2009 a été assez riche en activités :

- 29 septembre 2008 : Sortie publicitaire au Grand Bois
- 29 octobre 2008 : Soupe aux choux
- 20 novembre 2008 : Concours de coinche entre sociétaires
- 6 décembre 2008 : Téléthon
- 18 décembre 2008 : Bûche de Noël + fête des anniversaires
- 13 janvier 2009 : Dégustation galette des rois

- 5 février 2009 : Concours de coinche + dégustation bugnes
- 3 mars 2009 : Repas chevreuil
- 23 mars 2009 : Soirée Inter Club
- 01 avril 2009 : Journée publicitaire à Saint-Romain
- 26 mai 2009 : Soirée loto
- 09 juin 2009 : Sortie d'une journée – Clôture de saison

Le Club de l'Amitié compte à ce jour une cinquantaine de licenciés. Un appel est lancé à toutes personnes, anciens et nouveaux retraités, à venir nous rejoindre afin de passer d'agréables soirées.

Nous souhaitons à tous un Joyeux Noël et une Bonne Année 2010. Le Bureau



SAPEURS-POMPIERS



Sport: Certains d'entre nous ont participé à un semi-marathon se déroulant le dimanche 25 octobre dans le sud de la France. Au programme 22 Km entre Marseille et Cassis, sous un superbe soleil et une température très agréable pour un mois d'octobre.

Formation grand public: Courant juin, notre moniteur Guy Arzac a donné une pré-information au CM1-CM2 de l'école primaire de la commune sur les gestes du secourisme. Les enfants ont été sollicités via des exercices ludiques pour les sensibiliser aux dangers courants et commencer à leur apprendre les gestes qui sauvent.

Des formations de secourisme sont organisées par Guy Arzac, pour tout renseignement appelez le 06 67 33 05 97.

Naissance: Nous avons appris avec joie la naissance du petit Alexis le 31 août, fils de notre adjoint au chef de centre Franc Fabrice et sa femme Fabienne. Nous adressons tous nos vœux au bébé et de sincères félicitations à ses parents.

Téléthon: Cette année, le Téléthon s'est déroulé le 21 novembre, nous avons organisé un challenge pour cet événement : le but étant de courir 24h et de faire le plus de kilomètres cumulés sur le même parcours que la marche de nuit.

Notre challenge a bien fonctionné puisque nous avons parcouru, à partir de 19h, le 20 novembre jusqu'au lendemain même heure, environ 350 km. Lors de cette course, chaque pompier a donné une petite participation en plus de celle de l'amicale.

Système d'alerte: Voilà une petite rubrique pour vous expliquer ce nouveau système utilisé depuis peu par l'ensemble des sapeurs pompiers de la Haute Loire. En bref, comme vous le savez déjà la sirène ne sonne plus, mais ce n'est pas tout, nos bippers ont aussi été changés pour des bippers sélectifs qui gèrent le personnel en fonction de la nature du sinistre: accident de la

route, malaise... Seul le personnel disponible et apte est alerté. Grâce à cela vos sapeurs-pompiers améliorent encore plus leurs temps de réponse et vous offrent un meilleur service.

Anciens sapeurs-pompiers: Plusieurs d'entre eux ont participé au congrès des anciens à Saint-Julien-Chapteuil. Puis, il y a eu le voyage d'une journée "Croisières de Lyon à Trévoux", suivi du repas à la caserne avec les actifs, de la soupe aux choux pour le concours de pétanque. Le premier week-end de septembre, ils ont assisté au congrès départemental à Dunières. Ces deux jours resteront gravés longtemps dans les mémoires. Ils ont fait une journée avec le petit train jusqu'à Saint Agrève. Tous les premiers lundi de chaque mois, ils se retrouvent autour d'un repas dans une bonne ambiance.

Le président souhaite à tout le corps jeunes et anciens ses meilleurs vœux et une bonne santé à tous.



Intervention SAMU 42 sur le stade



À LA BOULE AMICALE



La topographie des lieux a bien changé au calvaire avec l'amélioration des quatre jeux extérieurs et la création d'un parking... Ces travaux ont été exécutés conjointement avec ceux de la municipalité (aire de stationnement pour camping-car).

Ces même jeux auront donné lieu à une sympathique inauguration avec quelques membres du Conseil Municipal et Monsieur le Maire... Cette inauguration leur aura permis de "s'essayer" à la boule lyonnaise le temps d'une partie avant de partager avec les boulistes du cru le traditionnel verre de l'amitié. Notons tout de même que pour nous le coût s'élève à 40 000 € mais rares sont les sociétés boulistes qui possèdent des équipements sportifs comme les nôtres.

Au point de vue sportif justement, une initiation au "sport boules" par Philippe de Sousas, conseiller technique départemental a permis aux écoliers de découvrir notre activité. Trois jeunes filles (mais oui), Abigaëlle et Ambre Jarry, Anaëlle Vérot, en ont profité pour prendre leur licence et pratiquer ainsi le "sport boules".

Les entraînements ont lieu tous les vendredis de 17h 30 à 19h sous la houlette de Michel S'Angelo et Marc Play... Ceux qui veulent les rejoindre (jeunes et moins jeunes) sont les bienvenus... Ils découvriront qu'au jeu de boules, la convivialité ou l'amitié ne sont pas de vains mots.

Tél : 06 28 28 54 87



ÉCOLE PRIVÉE ST-JOSEPH



83 enfants sont rentrés le 2 septembre dernier à l'école St Joseph. Parmi eux, 6 tout petits, sur les 23 que compte la maternelle, ont fait leurs premiers pas à l'école. Ils sont accompagnés par deux maîtresses Estelle Montana et Marie-Laure Cracco. Pascale Celle accueille les 17 GS et CP. Béatrice Michel a en charge 22 enfants de CE1 et CE2, tandis qu'Emilie Bonelli, remplaçante de Maryline Crespy, s'occupe des 21 enfants de CM1 et CM2. La décharge de direction est assurée le lundi par Julie Fillias, future professeur des écoles.

L'équipe est toujours aidée, le matin, en maternelle, dans sa tâche par Solange Peyrard. Colette Cousin, emploi de vie scolaire, intervient tous les après-midi auprès de certains enfants ayant besoin d'une aide individuelle. Sophie Girinon a été embauchée fin septembre. Elle s'occupe de la garderie du matin à partir de 7h30, de celle du soir jusqu'à 18h, apporte son aide aux GS/CP le matin. Elle surveille la sieste l'après-midi et entretient également les locaux.



Deux fois par semaine, les enseignantes assurent une heure de soutien, le matin de 7h55 à 8h55. Cette aide permet aux enfants d'approfondir leurs connaissances.

Les quatre classes se rendent une fois par mois à la nouvelle bibliothèque. Les enfants sont ravis de pouvoir choisir des livres dans des locaux neufs et lumineux.

Les quatre classes sont inscrites au "prix des incorruptibles". Pour être incorruptible, les enfants se sont engagés à lire, selon les classes, cinq ou six livres sélectionnés, se forger un avis personnel sur chacun d'eux et à voter pour leur livre préféré. L'association qui gère le prix a été reconnue "association ressource", dans le cadre de lutte et de prévention contre l'illettrisme. Le prix a été conçu commune un jeu. Son objectif est de changer le regard des jeunes sur le livre, en faisant en sorte qu'ils le perçoivent comme un objet de plaisir et de découverte.



La musique avec Christine Bouret, le vendredi matin pour le cycle 2 et le cycle 3. Cette année, les enfants travaillent le rythme corporel. On verra le résultat lors de la kermesse.

Une heure par semaine, les enfants découvrent la culture chrétienne. Cette heure est destinée à marquer les temps forts au moment des fêtes chrétiennes.

Les cours d'anglais sont dispensés aux CE1 et CE2 par Julie Fillias, enseignante agréée tandis que les CM1 et CM2 sont initiés par leur enseignante, Emilie.

Cette année, comme l'année dernière, les élèves de CM2 participent à un Défi-math dans le cadre de la liaison CM2-6ème. Une fois par trimestre, ils réfléchiront à des énigmes mathématiques par groupe de 3 ou 4.



À la fin de l'année, une rencontre aura lieu au collège de Dunières afin de récompenser les enfants. Lors de celle-ci, les élèves visiteront les locaux du collège.

Les élèves de GS, CP, CE et CM se rendent une fois par semaine au gymnase pour faire du sport. Grâce à des achats récents de matériel réalisés par l'association Omnisport, ils peuvent faire de l'athlétisme, des jeux de ballon, de la gymnastique...

Durant six séances, les élèves de CM se sont rendus à la piscine de Dunières pour perfectionner leurs déplacements en milieu aquatique. Quant aux CE1 et CE2, ils iront à partir de janvier tandis que ceux de GS et CP attendront le printemps.

Lors de ce premier trimestre, de nombreuses activités ont eu lieu :

Lundi 5 octobre 2009, les élèves de CM ont consacré une matinée à ELA (Association Européenne contre les leucodystrophies). Ils ont commencé par visionner une vidéo présentant cette maladie et le quotidien des personnes qui en sont atteintes. Par la suite, ils ont participé à la dictée d'ELA rédigée par Guillaume Musso.



Au mois d'octobre, suite à un travail sur l'album "Drôle de goût" de L. Schmitter et V. Gautier, les enfants de maternelle ont dégusté lors du goûter des châtaignes qu'une maman avait préparées. Certains, réticents au début, ont finalement trouvé les châtaignes délicieuses et en ont redemandé ! Cette semaine du goût a permis également de mettre en place au sein de la classe PS/MS une proposition de goûters afin de varier la collation de 10h. Ainsi, chaque matin, les enfants apportent soit du sucré (gâteau, fruit, pain et chocolat...), soit du salé (jambon, saucisson...), soit un laitage (yaourt...). Les élèves de GS/CP ont découvert le coing. Après en avoir observé dans un jardin près de l'école, ils l'ont goûté cru puis cuit. Avant de partir en vacances de la Toussaint, ils ont confectionné de la pâte de coings qu'ils ont pu ensuite déguster avec leurs parents.

Après les vacances de la Toussaint, les enfants de PS/MS ont découvert l'album "Le Bonhomme de pain d'épice". Ils ont travaillé sur celui-ci et se sont mis à la cuisine : fabrication d'un pain d'épice. Les enfants ont pu découvrir la recette du pain d'épice. Ils ont goûté aux différentes épices comme la cannelle, la fleur d'oranger et la poudre d'amande avant de les incorporer à leur préparation. Ensuite, ils ont dégusté leur gâteau et... ils ont tous trouvé leur pain d'épice délicieux. Ils



se sont régalez et sont repartis à la maison avec la recette. Alors à vos fourneaux maintenant !

Jeudi 5 novembre, les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont préparé la commémoration du 11 novembre. Monsieur Sébastien Castan, délégué à la mémoire combattante du Service Départemental de l'ONAC de Haute-Loire est intervenu à l'école afin d'informer les élèves sur la 1^{ère} guerre mondiale. Après leur avoir présenté la guerre dans ses grandes lignes, il a évoqué son impact en Haute-Loire. Cette présentation agrémentée de supports visuels a beaucoup intéressé les élèves.



Vendredi 6 novembre, les élèves de CE et CM sont allés voir "Le Petit Nicolas" de Laurent Tirard, au cinéma de Dunières. Ils ont beaucoup ri durant la projection.

Jeudi 19 novembre, Sébastien Boyer, du district de football de Haute-Loire, est intervenu auprès des élèves de CE et CM pour leur enseigner quelques techniques de football.

Une trentaine d'enfants a participé à la marche de nuit du Téléthon, le 20 novembre. Accompagnés par leurs parents, ils étaient fiers de leur participation.



Le 11 décembre, la municipalité a offert aux enfants des deux écoles, un spectacle intitulé "La magique épopée du Lutin Taillotin". Ce spectacle, donné par la Troupe "L'estafette" était basé sur l'imaginaire et l'entraide. Deux thèmes très importants à l'approche de Noël.

Durant les vacances de la Toussaint, des travaux

ont eu lieu dans la classe de petite et moyenne section. Des papas sont venus pour changer la carapette, repeindre les portes, les plinthes et les radiateurs. Quelle surprise en revenant de vacances ! Les enfants, les parents et les maîtresses ont été ravis de ce changement. Une classe toute neuve pour bien travailler !

La salle de classe des GS/CP a été réorganisée: bureaux neufs, tant pour les enfants que pour la maîtresse, peinture des portes et des plinthes. Le cadre de travail est très agréable. La maîtresse et les enfants tiennent à remercier les parents d'élèves pour leur précieux coup de main, ainsi que l'O.G.E.C. pour cet investissement.

Des calendriers avec les photos des élèves ont été



vendus pour financer la classe de découvertes. Ils ont eu un grand succès auprès des enfants ainsi que de leurs parents.

Deux gros projets sont en cours de préparation pour le 2^{ème} et 3^{ème} trimestre. En février, les enfants de GS/CP

partiront deux jours à la découverte de l'hiver au chalet des Alpes au Bessat: les enfants vivront pour la plupart une première expérience d'une nuit passée en dehors de la maison avec les copains. Puis du 3 au 7 mai 2010, les CE et CM participeront à une classe découverte à Sète au centre du Lazaret. Durant ce séjour, ils découvriront la faune et la flore des plages... Vous en saurez davantage dans le prochain bulletin...

En attendant, toute l'équipe enseignante vous souhaite de joyeuses fêtes et vous présente ses vœux les meilleurs pour 2010.

Les maîtresses : Estelle, Marie-Laure, Pascale, Emilie et Béatrice



O.G.E.C



C'est avec plus de sérénité que cette nouvelle année scolaire a démarré pour l'O.G.E.C. En effet, l'effectif est resté le même, l'équipe enseignante n'a pas changé et les horaires modifiés l'an dernier sont bien en place (soutien - garderie). Pour la seconde année, Colette Cousin assure le suivi d'enfants en difficulté, et Solange Peyrard la cantine et l'aide aux maternelles le matin. Seule, Céline Bonche a été remplacée par Sophie Girinon pour s'occuper de la garderie, de l'entretien des locaux et de l'aide aux maîtresses.

Avant la réforme des classes maternelles envisagée par l'Etat et les problèmes d'effectifs qui en découleront, donc des perspectives incertaines et des moyens financiers encore plus restreints, l'O.G.E.C., à la demande des enseignantes, a investi dans un mobilier plus adapté et très fonctionnel en GS/CP et dans un revêtement de sol plus facile à entretenir en maternelle, pour environ 6 000 €.

Heureusement, une douzaine de papas ont participé à deux "matinées ou après-midi travaux" (enlèvement du revêtement de sol usagé - peinture de plinthes - portes et radiateurs - pose d'étagères...), ce qui a per-

mis des économies substantielles. Qu'ils soient vivement remerciés pour le temps passé, le soin apporté à ce qu'ils ont fait et le bon esprit partagé.

D'autres dépenses sont prévues, parce qu'indispensables, en jeux et matériel pédagogique pour cette fin d'année. Un autre projet est à l'étude mais il faut rester prudent tant que l'Education Nationale n'a pas statué en ce qui concerne le devenir des classes maternelles.

Vous en saurez et nous en saurons davantage lors de l'Assemblée Générale de l'O.G.E.C. et de l'A.P.E.L. le vendredi 29 janvier 2010. C'est un moment incontournable pour connaître le fonctionnement, les activités, les besoins et les finances de cet organisme de gestion. Ce peut être aussi l'occasion de faire partie de l'équipe (nous ne sommes que cinq: ce n'est pas suffisant). Plus il y a de personnes, plus il y a d'idées et de compétences et moins lourdes sont les tâches.

Retenez bien cette date et notez aussi les manifestations organisées pour l'école l'année prochaine.

En attendant, bonnes fêtes de fin d'année à tous, petits et grands.



ÉCOLE PUBLIQUE MARCEL AYMÉ



Le 3 septembre, cartables sur le dos, les enfants ont franchi les portes de l'école publique. Les anciens, heureux de se retrouver, ont bien accueilli les petits nouveaux de cette année. 98 enfants sont scolarisés dans les locaux de Lichemialle et sont répartis dans 4 classes. La nouvelle maîtresse du cycle 1, Betty Moulin, compte 34 élèves dont 8 tout-petits. Elle bénéficie de l'aide de Yolande Freychet, toujours aussi présente et efficace. Les 25 GS/CP sont encadrés par Emmanuelle Bourriel aidée par Isabelle Bruyère afin d'améliorer la qualité de prise en charge des enfants. Béatrice Defour s'occupe des 23 CE1/CE2. Et enfin, les 15 CM profitent de l'enseignement de Corinne Vocanson. La direction est assurée par Madame Defour qui bénéficie d'une décharge de direction le lundi.

La garderie débute le matin à 7h30 et se termine à 18h le soir, elle est sous la responsabilité de Yolande Freychet. De nombreux enfants déjeunent à l'école, la cantine est assurée par Mesdames Christiane Fouvet et Isabelle Bruyère.

Cette année encore, la dynamique des enseignantes se retrouve dans les nombreux projets qu'elles ont mis en place pour que les enfants acquièrent savoir, savoir-faire et savoir-vivre.

Tous les enfants peuvent emprunter des livres à la bibliothèque de l'école qui n'est certes pas très riche mais qui le deviendra. Nous avons la chance de bénéficier des médiathèques de Saint-Pal-de-Mons et, à partir de cette année, de celle de Saint-Romain-Lachalm qui nous ouvre ses portes. Les élèves ont alors la possibilité d'accéder à une grande variété de documents pour leurs recherches documentaires ou littéraires ou tout simplement, pour leur plaisir.

Dès le CP, la découverte d'une langue étrangère est organisée. Les CM, comme chaque année, pourront confronter leurs connaissances de l'anglais au collège de Monistrol-sur-Loire dans le cadre du défi-langue.

Grâce à la Communauté de Communes du Pays de Montfaucon et l'Association des parents d'élèves, les enfants bénéficient de l'intervention de Christine Bouret, spécialiste de la musique. Elle travaille avec les MS et les GS/CP sur le thème des musiques traditionnelles. Un bal traditionnel en partenariat avec d'autres classes est prévu le 4 juin 2010. Le projet des classes chantantes est reconduit mais par décision de l'Inspection Académique seuls les CM participeront au concert de fin d'année.



Pal-de-Mons.

Dans le cadre du projet d'école, une visite au musée d'art moderne de Saint-Etienne, la découverte du site de Rochebaron à Bas-en-Basset ainsi que l'étude de l'Art en classe vont permettre aux élèves de s'ouvrir au monde extérieur.



L'équipement informatique permet une formation quotidienne pour les grands mais aussi pour les plus jeunes. De façon concrète, les CM sont acteurs du projet "les récits en réseaux": ils participent à l'élaboration de textes, avec d'autres classes du secteur et tous les échanges d'informations ainsi que les productions d'écrits se font par internet.

Au niveau sportif, les enfants de l'école sont au point.

Au cycle 1, tous les matins, de la motricité est proposée dans la salle d'évolution. Les autres enfants se rendent aux gymnases de Saint-Romain ou de Saint-Pal une fois par semaine. Cet hiver, si le temps le permet, les enseignantes feront découvrir les joies des sports de neige (raquettes pour les GS à CE2 et ski pour les CM).

En mars débutera un cycle piscine, il concernera les élèves de GS à CE2. Dans le cadre des nouveaux programmes, les CM bénéficieront d'un stage piscine sur une semaine en fin d'année scolaire.

Cette année encore, l'école soutient l'association LACIM de Saint-Romain-Lachalm en participant au ramassage de papiers et de cartons deux fois par an. Les enfants ont aussi montré leur générosité en apportant de nombreux jouets ou jeux pour les "restos du cœur".



Nous remercions la municipalité de Saint-Romain qui comme les années précédentes, a offert un spectacle de Noël pour tous les enfants de l'école le vendredi 11 décembre. Nous remercions aussi la mairie de Saint-Pal-de-Mons. Les deux municipalités ont entrepris des travaux d'aménagement (grillage de la cour, ralentisseurs) qui semblaient nécessaires pour la sécurité de tous. N'oublions pas l'A.P.E, toujours aussi active, qui permet à l'école et à tous les élèves de passer une bonne année.

Toute l'équipe éducative vous présente ses meilleurs vœux pour 2010 avec enthousiasme.



A.P.E.



L'association des parents d'élève de l'école publique de Lichemialle fonctionne grâce aux parents qui donnent de leur temps, de leur savoir-faire et de leur motivation afin que des liens se tissent dans et autour de cette petite structure.

En effet, la kermesse a été mise en place il y a des décennies et perdure aujourd'hui grâce à cet engouement. La soirée familiale remporte aussi beaucoup de succès.

Au travers des animations qu'elle organise, l'APE a aussi pour objectif de collecter des fonds tout au long de l'année afin que nos enfants pratiquent un maximum d'activités à moindre coût pour les parents.

Ces activités sont diverses et variées :

- Création et vente d'un calendrier avec tous les

- enfants, en vente semaine du 7/12/2009
- Repas familial : 23/01/2010
- Vente de pizzas : 12/02/2010
- Ventes de brioches : 23/03/2010
- Vente de fleurs : mai - juin 2010
- kermesse : 13/06/2010
- Vogue de Saint-Romain : 31/07/2010-01/08/2010

L'APE est aussi mis à contribution pour l'intervenant musique ainsi que la gestion des goûters de la classe des petits, la collecte des fonds pour la piscine concernant les plus grands et la garderie. Les fonds collectés pour la garderie du soir permettent l'achat de jeux.

Toutes les personnes souhaitant s'investir dans l'APE sont les bienvenus.



GRÈVE DU LAIT : UNE PRISE DE CONSCIENCE



Le 10 septembre était lancée la grève du lait. Ce mouvement européen fut déclenché à la suite du mal-être des producteurs.

En effet, depuis plus de 20 ans, le prix du lait n'a pas augmenté et, ces derniers mois, il est même revu à la baisse.

À Saint-Romain, une grande majorité des producteurs ont suivi ce mouvement. Il a été l'occasion, avec notamment les dons de lait, de faire prendre conscience à la population de nos difficultés.

Aujourd'hui, notre situation ne s'est pas améliorée

malgré les annonces spectaculaires du gouvernement. La grande majorité des producteurs n'en verront pas la couleur et pour les autres que quelques euros.

Mais, nous restons mobilisés pour pouvoir travailler dans nos campagnes et vivre dignement.

À l'occasion du Téléthon, nous avons fait un don de lait et nous sommes heureux et fiers d'avoir remis près de 180 € pour cette bonne cause.

Les Producteurs de lait avec le soutien des Agriculteurs de la Commune



COMITÉ DES FÊTES



Pour cette fin d'année 2009, nous ne pouvons dresser qu'un bilan positif de nos animations et affirmer avec humour que la crise n'est pas passée par Saint-Romain !

Nous sommes ravis de constater que les manifestations que nous proposons attirent toujours autant de monde et espérons vous retrouver en 2010.

Calendrier de nos manifestations pour l'année prochaine :

- 20 février Concours de coinche
- 22 mai Fête de la Bière
- 6 juin Intervillage
- 17 juillet Vente des brioches
- 30-31/07 et 01/08 Vogue

- 25 septembre Bal
- 23 octobre Choucroute
- 21 novembre Animation pour les enfants
- 18 décembre Distribution des colis pour nos anciens

Nous referons appel à tous au printemps pour reformer les équipes de l'intervillage du mois de juin.

Nous cherchons toujours des joyeux compagnons, jeunes et moins jeunes, afin de grossir notre équipe.

Toute l'équipe du Comité des Fêtes vous souhaite de bonnes fêtes et une bonne année 2010.



INFOS PRATIQUES



<u>SECRETARIAT DE MAIRIE</u>	☎ 04 71 61 00 08 ☎ 04 71 61 14 80 E-mail : mairie-st-romain@wanadoo.fr	du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Le samedi de 9 h à 12 h Fermé le mercredi
<u>MAIRE</u>	Olivier CIGOLOTTI ☎ 04 71 66 23 59	Permanence les samedis de 11 h à 12 h
<u>ADJOINTS</u>	Michel JURINE ☎ 04 71 66 27 94 Jean-Michel POINAS ☎ 04 71 66 28 83 Serge PEYRE ☎ 04 71 66 29 58 Chantal POULY ☎ 04 71 66 25 15	Permanence tous les samedis de 9 h à 11 h. En cas d'urgence, les adjoints sont à votre disposition.
<u>ASSISTANTE SOCIALE</u>	Estelle REVIRON ☎ 04 71 61 00 08	Permanence les jeudis de 9h à 10h, en mairie
<u>A.D.M.R.</u>	Bernadette BRUNON ☎ 04 71 61 00 08	Permanence les mardis de 15 h à 17 h
<u>CORRESPONDANTS DE PRESSE</u>	Jean PHALIPPON ☎ 04 71 66 46 32 Michel HAUDIQUEZ ☎ 04 71 61 99 30 (vous pouvez également passer par la mairie qui transmettra aux correspondants)	Pour la Tribune Pour la Gazette
<u>GENDARMERIE</u>	☎ 17	
<u>POMPIERS</u>	☎ 18 ou 112	
<u>BIBLIOTHÈQUE</u>		Mercredi de 14 h à 15 h - Vendredi de 16 h 30 à 18 h Samedi et dimanche de 10 h à 11 h 30
<u>LA POSTE</u>	☎ 04 71 61 00 92	Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 8 h 45 à 11 h 30, mardi de 8 h 45 à 10 h 45 et samedi de 8 h 30 à 11 h 30
<u>SERVICE DES EAUX</u>	☎ 09 62 19 21 41	
<u>ORDURES MÉNAGÈRES</u>		Ramassage le mardi matin et le vendredi matin
<u>DÉCHETTERIE DE SAINT JUST MALMONT</u> ZI La Fond du Loup	Lundi : 14 h - 17 h Mercredi : 10 h - 12 h et 14 h - 17 h Vendredi : 14 h - 17 h Samedi : 10 h - 12 h et 14 h - 17 h	Du 15 mai au 15 septembre ouverture jusqu'à 18 h



LES COMMISSIONS MUNICIPALES



ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

FAYOLLE Philippe
GUILLAUMOND Gilbert

AFFAIRES AGRICOLES

FRISON Roland
CHAUSSE Jean-Marc

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

JURINE Michel
DIGONNET Henry

AFFAIRES SOCIALES ET SCOLAIRES

POULY Chantal
BASTIN Lucie

COMMUNICATION ET CULTURE

BOURRIEL Philippe
BRUNON Damien
MONTERYMARD M.Noëlle

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

POINAS Jean-Michel
CLAPEYRON Louis
FRISON Roland
BOURRIEL Philippe
PEYRE Serge
FAYOLLE Philippe
CHAUSSE Jean-Marc

BONNET CARRELAGES

Jean Marc Bonnet
Verchères - YSSINGEAUX

VENTE ET POSE
(sur rendez-vous)

Tél : 04 71 65 57 24
Fax : 04 71 65 51 43
Siret : 382 147 981 00031

ASSURANCES

HILAIRE - RIVOIRE

ORIAS n° 07013917 - 07 014 163



Toutes assurances :
Particuliers - Professionnelles
Placements Retraite
Banque - Crédits

6, rue Charles Dupuy - B.P. 53 - 43600 Sainte-Sigolène
Tél : 04 71 66 62 30 - Fax 04 71 66 69 17


TRACTEURS
MOTOCULTURE
MACHINES AGRICOLES
EQUIPEMENTS D'ELEVAGE
ATELIER SPECIALISE

Garage SOUVIGNET SARL

LA ROCHETTE - 43140 ST-DIDIER EN VELAY
Tél. 04 71 61 17 43 - Fax 04 71 61 06 97

La Boîte à Fleurs

Laurence

Ouvert 8 h 00  7 jours / 7 20 h 00
Toutes compositions florales
4, rue du 19 Mars
43220 DUNIERES
Poteries - Fleurs séchées
Articles cadeaux
Tél : 04 71 66 81 40



TOUS TRAVAUX ROUTIERS
LOTISSEMENTS - VILLAS - SOLS INDUSTRIELS ET SPORTIFS
DALLAGES ET BORDURES - ASSAINISSEMENT

PAULET et Cie

Z.I. LES TAILLAS - BP 29 - 43601 SAINTE-SIGOLENE CEDEX
Tél. 04 71 66 46 46 - Fax 04 71 66 14 24



ROUCHON SOUCHON

Spécialité de vins de café - Vins fins - Champagne
Bières - Boissons - Cafés - Alcools

Z.I. Montrambert Pigeot
42150 LA RICAMARIE

La Maison du Vin
Z.I. Montrambert Pigeot
42150 LA RICAMARIE
"Vente aux particuliers"

04 77 35 00 20
Fax. 04 77 35 00 29
Notre magasin de vente au détail
Vente en cubitainers - Vins fins
Champagnes

04 77 25 15 75

l'abus d'alcool est dangereux pour la santé.
consommez avec modération.

Michel DRIOT
Agent général



Assurance - Epargne
Placements - Retraite

B.P. 26 - 14, Place Foch
43140 St-Didier-en-Velay
Tél : 04 71 61 05 58
Fax : 04 71 66 28 09

26 rue du 11 novembre
43220 DUNIERES
Tél : 04 71 61 98 33
Fax : 04 71 61 98 94

e-mail : michel.driot@agents.agf.fr

T.R.V.



TRAVAUX PUBLICS

TOUT LE DEBROUSSAILLAGE

Turbotondeuses-Epareuses - Gyrobroyeur
Lamier d'élagage - Broyeur de branches
Tronçonneuses - débroussailleuses à dos
Dessoucheuse

Confection de réseaux d'énergie, d'assainissement
Terrassement - Curage fossés
Location Mécalac avec chauffeur
Brise-roche, benne preneuse, pose bordures
Lève-palettes, Godets toutes dimensions

Tél : 04 77 35 64 63 - Fax : 04 77 35 61 05 - Port : 06 07 78 64 35
La Grange du Bois 43140 Saint-Didier-en-Velay



St.étienne bureau
AGENCEMENT & FOURNITURES DE BUREAU

Le Porchon - RN 82
BP 281
42486 La Fouillouse cedex

Tél. 04 77 79 43 00
Fax. 04 77 79 84 99
www.st-etienne-bureau.fr
siege@st-etienne-bureau.fr



ENTREPRISE DE MAÇONNERIE
TRAVAUX PUBLICS
ET TERRASSEMENT

Béton armé - Rénovation - façades - Taille de pierre

s.a.r.l. G. PEYRARD

La croix du vent - 43220 RIOTORD
Tél : 04 71 75 31 58 - Fax : 04 71 75 32 72



COMPTOIR
de MATÉRIEL

Matériel T.P. et bâtiment



188 Avenue du Brezet
63017 Clermont-Ferrand
04 73 98 18 00



LIEBHERR
BOMAG
KUBOTA
MERLO
ITZMEISTER



JE CULTIVE MA CULTURE!

JAZZ DE LEGUMES par Pascal Gayaud

Chansons, musique de légumes et contes potagers
Spectacle pour toute la famille, enfants dès 4 ans

- Samedi 28 novembre 2009 à Saint Julien Molhesabate (Salle des Soeurs)

- Dimanche 29 novembre 2009 à Montregard (Ecole)

Toutes les représentations ont lieu à 15h00

PLUS MARRANT QUE LE BOWLING

par la comédie de St Etienne Le Piccolo

Pièce de théâtre

Spectacle tout public, enfants dès 8 ans

- Vendredi 26 mars et Samedi 27 mars 2010

à Raucoules (Salle des Fêtes)

Toutes les représentations ont lieu à 20h30

2036 LE FOND POPULAIRE par Chraz

Conte futuriste underground et comique

Spectacle tout public, enfants dès 12 ans

- Vendredi 16 avril 2010 à Riotord (Salle polyvalente)

- Samedi 17 avril 2010 à Montfaucon en Velay (Théâtre)

- Vendredi 23 avril 2010 à Saint Bonnet le Froid (Restaurant Chatelard)

- Samedi 24 avril 2010 à Saint Romain Lachalm (Salle des Fêtes)

Toutes les représentations ont lieu à 20h30

AUTOUR DU REQUIEM DE FAURE par

Cantus Sylva

Concert de musique classique

Pour tout public

- Dimanche 25 avril 2010 à 17h00 à l'Eglise de Montfaucon en Velay

CHOUF OUCHOUF par Zimmermann, de Perrot et le groupe acrobatique de Tanger

Spectacle visuel et création sonore

Pour tout public, enfants dès 8 ans

- Vendredi 28 mai 2010 à 20h00 à la Comédie de Saint Etienne

Spectacle en bus

JAZZ MANOUCHE par Rue Des 2 Amis

Musique Jazz Manouche dans l'esprit de Django Reinhart

Spectacle tout public

- Samedi 5 juin 2010, 20h30, à Dunières

(Auditorium du Centre Culturel des Moulins)

Renseignements et réservations : OFFICE DE TOURISME
27 RUE CENTRALE - 43290 MONTFAUCON - Tél : 04 71 59 95 73
otmonfaucon@wanadoo.fr - <http://www.otmonfaucon.fr>